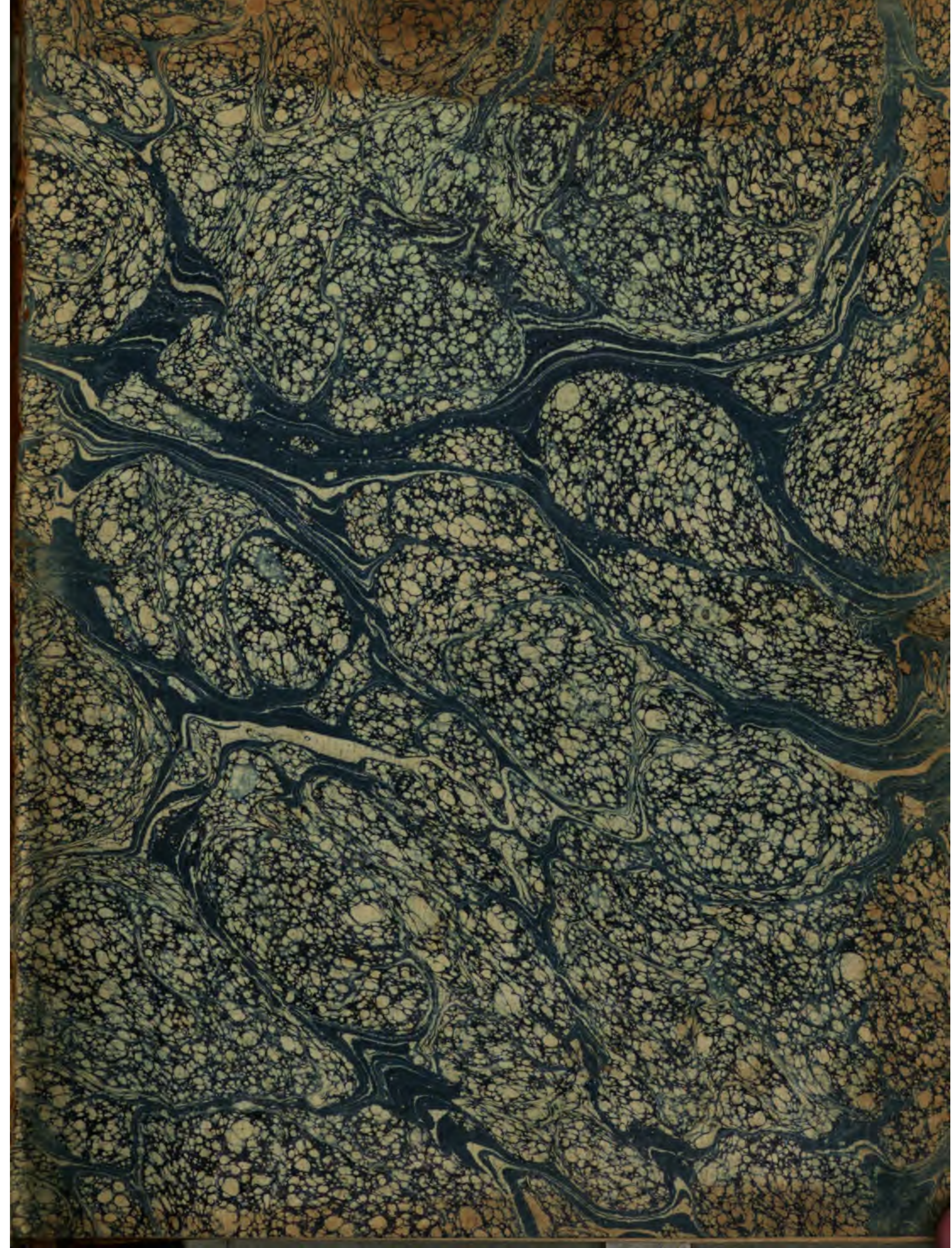
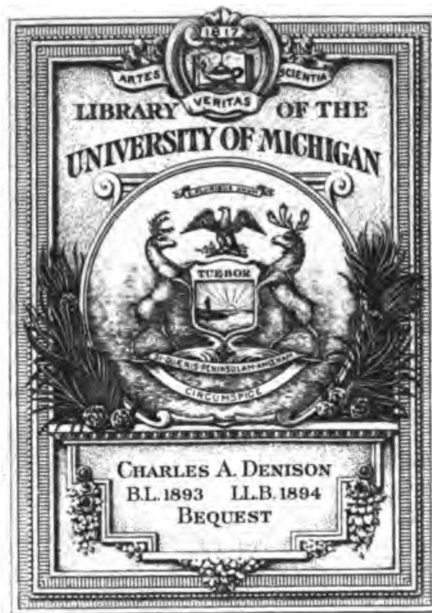

CERTAVI ET VICI




1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE
CHARLES A. DENISON
B.L. 1893 LL.B. 1894
BEQUEST

HISTOIRE DE FRANCE

SOUS L'EMPIRE

DE NAPOLÉON LE GRAND,

REPRÉSENTÉE EN FIGURES.

DE L'IMPRIMERIE DE J.-M. EBERHART.

DE L'IMPRIMERIE DE J.-M. EBERHART.

Planche première.



Dessiné par Monnet. *Gravé par David.*

HISTOIRE DE FRANCE

SOUS L'EMPIRE

DE NAPOLÉON LE GRAND,

REPRÉSENTÉE EN FIGURES,

ACCOMPAGNÉES D'UN PRÉCIS HISTORIQUE;

François Anne

PAR DAVID, GRAVEUR D'HISTOIRE,

MEMBRE HONORAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE DE BERLIN,

ET ASSOCIÉ A CELLE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN;

PRÉSENTÉE

A SA MAJESTÉ L'EMPEREUR ET ROI,

ET PUBLIÉE

SOUS LA PROTECTION DU GOUVERNEMENT.

TOME SIXIÈME.

A PARIS,

Chez l'Auteur, DAVID, Graveur d'Histoire, rue de Corneille, n° 3, arcade de l'Odéon.

1813.

DÉPOSÉ A LA PRÉFECTURE DE POLICE.

TABLE

DES GRAVURES ET DES SOMMAIRES

DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

SOUS L'EMPIRE DE NAPOLÉON LE GRAND.

CONTENUS DANS LE SIXIÈME VOLUME.

GRAVURES.

SOMMAIRES.

An 1811.

Récapitulation des événements arrivés en France, dans les dix premières années du dix-neuvième siècle.—Installation de la Cour Impériale de Paris, janvier. — Mesures administratives. — Le ministre de l'intérieur présente à l'Empereur plusieurs pains de sucre de betteraves.—Le jeune capitaine Desaix présente à l'Empereur, le drapeau dont le roi d'Angleterre avoit fait présent à la ville de Tortose.—Audience accordée par l'Empereur aux députés du Valais.—Le Sénat des îles Ioniennes félicite l'Empereur sur la grossesse de l'Impératrice.—Embellissement de la ville de Turin.—Travaux ordonnés dans le ci-devant Piémont et dans la Toscane.—Rétablissement de l'académie Della Crusca.—Suites des mesures administratives de l'Empereur.—Audience accordée par l'Empereur, aux députés des villes Anséatiques, après que le prince d'Eckmul leur a annoncé leur réunion à l'Empire. — Naissance du roi de Rome.—L'Empereur reçoit le prince nouveau-né des mains de la dame gouvernante des Enfants de France.—Vaccination du roi de Rome.—Création du département de la Lippe. —Précis sur l'Illyrie.—Organisation des provinces Illyriennes. — Voyage de l'Empereur et de l'Impératrice dans quelques dé-

FIN DE LA TABLE.

HISTOIRE DE FRANCE

SOUS L'EMPIRE

DE NAPOLÉON LE GRAND.

Nous devons partager en deux classes les évènements arrivés en France de 1800 à 1810 : les uns appartiennent au gouvernement intérieur de Napoléon, et les autres à sa politique extérieure. Dans la premiere sont compris tous ceux qui ont rapport à la religion, à la législation, à l'instruction publique, à la police générale et particulière, aux progrès du commerce, de l'agriculture et des arts; enfin à tout ce qui a pu contribuer au bonheur et à la gloire de la nation : dans la seconde, les guerres, les victoires, les traités de paix, et toutes les négociations conduites par la sagesse du souverain, pour la tranquillité de l'Europe et la sûreté de l'Empire. Ce sera en vain que nous chercherons dans les histoires une décade d'années, aussi fertile en faits mémorables, que celle que nous venons de parcourir; elle est plus historique cent fois que plusieurs des siècles qui se sont écoulés. La plume de l'historien le plus infatigable se trouveroit fatiguée, si elle étoit suivie de deux autres qui lui ressemblassent, et un autre de Thou se présen-

teroit inutilement pour recueillir une si riche moisson. Tout ce que nous pouvons faire, c'est donc d'exposer avec précision et rapidité, mais aussi avec fidélité, tant de grandes choses dont nous avons été les témoins ou que nous avons apprises de ceux qui les ont vues. Déjà nous avons fait nos efforts pour remplir une tâche si difficile et si capable d'épouvanter notre faiblesse; maintenant, nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs le tableau général de tous les faits que nous avons rapportés, de manière qu'ils puissent en saisir l'ensemble dans un petit nombre de pages.

Parvenu du consentement de la nation, au trône consulaire, le général Bonaparte ne voit autour de lui que des débris entassés par les révolutions; sa première pensée est de les faire disparoître, pour reconstruire un nouvel édifice social que d'autres révolutions ne pourront ébranler. A la place des institutions détruites, on en voit reparoître d'autres, toutes marquées du sceau de la sagesse et de l'expérience. La religion proscrite se montre avec non moins d'éclat que dans ses plus beaux jours; ses temples, ses autels, ses ministres lui sont rendus; une tolérance universelle protège tous les cultes, toutes les communions, toutes les opinions qui ne sont contraires ni aux intérêts de l'état, ni à la tranquillité des citoyens, ni aux principes de l'humanité; les asiles de la souffrance et du malheur s'embellissent, se multiplient; l'instruction publique retrouve des organes dignes d'elle, et de nombreux

établissemens reçoivent dans leur enceinte une jeunesse long-temps abandonnée à l'ignorance et aux excès qui en résultent; des lycées, des prytanées, des écoles secondaires et primaires, des institutions spéciales sont créées et dotées sur toute la surface de l'Empire; les lumières se répandent de toutes parts et font naître les mœurs, l'amour de l'ordre et de la tranquillité, le respect pour les lois, et la reconnoissance publique envers un gouvernement sage et réparateur. Mais une pensée vaste et profonde occupe le chef de ce gouvernement; il a conçu un plan qui embrassera et réunira sous un seul chef tous les maîtres de la science, et à peine quelques années seront écoulées, que toutes les branches de l'enseignement public réunies sur un seul tronc, s'étendront depuis les rivages du septentrion jusqu'à ceux du midi de l'Europe.

La restauration de l'ordre judiciaire suit de près les mesures qui rendent au culte son influence, et à l'instruction publique son ancienne splendeur. Des lois émanées du sein de l'anarchie sont abolies; un voile épais est jeté sur les temps malheureux où elle régnoit seule, et si quelques mesures rigoureuses frappent les factieux qui voudroient la faire renaître, elles ont été dictées par un intérêt d'état supérieur aux considérations qui établissent un ordre commun de jugements. Par ce moyen une tranquillité profonde s'établit dans tout l'Empire. Elle ne sera troublée de long-temps, parce que des tribunaux composés de juges intègres

et éclairés, sont établis dans tous les départements pour juger et condamner les coupables que les préfets sont chargés de contenir, tant qu'ils ne sont que dangereux.

Quel bel ordre a succédé dans les finances à ce désordre annuel qui nous menaçoit chaque année de la funeste ressource des emprunts! La lumière est désormais portée dans cette partie si importante de l'administration publique; les impôts sont répartis avec équité s'ils sont établis sur les propriétés foncières, et avec sagesse s'ils n'ont pour objet que les besoins des peuples. Chaque citoyen sait ce qu'il paie et pourquoi il doit payer : si les douanes et les octrois sont rétablis, les premières étoient nécessaires pour empêcher le commerce étranger de nuire au commerce national, et les seconds devoient fournir aux besoins des villes municipales.

Consultons les rapports annuels des ministres de l'intérieur, présentés au Corps-Législatif, sur la situation de nos provinces : qu'y verrons-nous? Une augmentation successive de bienfaits dans tous les genres; le commerce rendu libre et florissant par des lois qui en assurent la prospérité; l'agriculture encouragée dans toutes ses branches; les monuments des arts rétablis; des grands-chemins, des routes magnifiques, des ponts, des canaux construits comme en un clin-d'œil; et chaque département, même le plus éloigné de la capitale, devient un immense attelier où

des travaux de tous les genres s'exécutent plus encore pour le bonheur des sujets que pour la gloire du Gouvernement.

Quelle abondante et riche matière s'offre à nous à mesure que nous avançons! Si depuis long-temps la France soupiroit pour une législation uniforme, ses voeux vont être exaucés. Des hommes aussi vertueux qu'éclairés sont chargés de recueillir toutes les lois du droit romain et du droit français, les plus appropriées aux intérêts et aux habitudes des peuples, pour en composer un code civil qui prendra le titre de Code Napoléon; bientôt ce recueil immortel qui formera un jour le droit commun des nations, sera suivi de plusieurs autres, dont l'un règlera les transactions commerciales, l'autre, la marche de la procédure civile, et un autre, les peines encourues par les coupables, selon la nature de leurs délits; dont un cinquième enfin aura pour objet la procédure criminelle.

Ces grandes choses, ou commencées ou exécutées, ont fait craindre au peuple français que l'illustre chef qu'il s'étoit donné, ne fût obligé d'abandonner au terme fixé par les constitutions, les grandes et utiles fonctions dont il s'acquittoit si glorieusement; en conséquence, il a émis son voeu, et le général Bonaparte est nommé consul à vie. Mais ce ne sera pas assez pour dissiper les inquiétudes de la nation au sujet des attentats qui peu après ont menacé la vie de ce grand homme;

il faut que sa personne devienne inviolable et sacrée, et que tous les souverains répondent de sa vie; il faut pour la tranquillité de la génération actuelle et des générations futures, qu'il soit revêtu de la dignité impériale, héréditaire de mâle en mâle dans sa postérité ou légitime ou naturelle. Le Tribunat s'est chargé de manifester ce vœu que bientôt le Sénat revêtira de sa sanction. Avec la monarchie impériale renaissent dans l'état une entière sécurité pour le présent et de grandes espérances pour l'avenir; avec la monarchie s'effacent les derniers vestiges des factions et des guerres civiles; et avec elle paroissent de grandes dignités et toutes les pompes, qui, aux yeux des peuples, sont inséparables de l'exercice de la suprême autorité.

Bientôt la religion placera elle-même la couronne sur la tête de Napoléon. Le chef auguste de la catholicité traverse l'Italie et la France, et vient dans la capitale de l'Empire donner l'onction sainte au nouvel Empereur, qui, par un concordat avec ce pontife, avoit auparavant réintégré l'épiscopat dans ses droits légitimes, et éteint le schisme dans tous les diocèses de l'église gallicane.

Élevé sur le trône le plus auguste et le plus puissant de l'univers, Napoléon redouble d'activité, de vigilance, pour le rendre inébranlable; plus concentré, son gouvernement n'en devient que plus vigoureux. Alors tout ce qu'il a commencé, il met plus d'ardeur à l'exécuter; et de nouvelles conceptions

toutes plus vastes, plus profondes, plus utiles les unes que les autres, embrassent les intérêts de la grande nation, et dans leur ensemble et dans tous leurs détails : de nouveaux ministères sont créés; un ordre de chevalerie, institué quelque temps auparavant, sous la dénomination de Légion-d'Honneur, reçoit un nouvel éclat; de nouveaux tribunaux acquièrent de nouvelles attributions; de nouvelles lois perfectionnent celles qui les ont précédées, et la justice éclairée de plus de flambeaux qu'elle n'en eût jamais, ne craint plus ni de s'égarer en poursuivant le crime, ni de se méprendre en prononçant sur les intérêts des peuples. Mais quelle tâche nous nous imposerions à nous-mêmes, si nous entrions dans tous les détails, si nous rapportions seulement le sommaire de toutes les lois, de tous les décrets qui ont changé la face de l'Empire, au point de le rendre méconnoissable! Si nous en parcourions toutes les provinces, toutes les villes, tous les villages, partout nous trouverions l'empreinte paternelle d'un gouvernement éclairé, sage et réparateur.

Il est temps de représenter à nos lecteurs les victoires, les traités de paix de l'Empereur, les évènements qui ont été le résultat de ses triomphes à l'égard de plusieurs nations de l'Europe, et ses négociations pour obtenir une paix honorable et universelle, et enfin le grand évènement qui mit le sceau à l'union de la France et de l'Autriche, et promit à la première des successeurs au trône impérial.

Après la retraite des Russes, l'Autriche s'étoit maintenue en Italie et entretenoit une forte armée en Allemagne. Deux batailles, celles de Marengo et de Hohenlinden, lui inspirèrent enfin des sentiments pacifiques, et après quelques tergiversations inspirées par l'Angleterre, elle conclut à Lunéville un traité de paix où elle se trouva mieux partagée qu'elle ne devoit espérer de l'être. Bientôt l'Angleterre, fatiguée d'une guerre qui accroît de jour en jour le fardeau de sa dette, conclut une paix nécessaire dont le traité est signé à Amiens, par un frère de l'Empereur. Mais cette paix n'est qu'une trève, et à peine une année s'est écoulée, que les hostilités recommencent sur les mers. Ce fut dans cet intervalle de repos que le premier Consul fut déclaré à Lyon président de la République italienne, par l'assemblée de la république Cisalpine. Revêtu de la dignité impériale, il ne tarda pas à changer ce titre en celui de roi d'Italie, d'après le vœu de ces mêmes peuples qu'il avoit soustraits au joug de l'Autriche. A Milan, une nouvelle couronne, la couronne de fer, orna son front victorieux. Pendant son séjour dans cette capitale, la république de Gênes se réunit à son Empire. Quelque temps après, la nation helvétique devoit le supplier de terminer les querelles qui la divisoient, et lui déférer le titre de Médiateur de la Confédération Suisse.

La reprise des hostilités avec l'Angleterre est un motif pour l'Autriche de rompre ses engagements envers

la

la France. Ses armées entrent en Bavière, et l'empereur de Russie marche pour la soutenir. En un clin-d'œil deux cent mille Français volent des rivages de l'Océan aux plaines de la Germanie. L'ennemi déconcerté s'arrête; ses bataillons sont coupés, dispersés; trente mille Autrichiens capitulent dans la ville d'Ulm; les colonnes françaises marchent sur la ville de Vienne, dont elles s'emparent : elles passent le Danube, entrent en Moravie et remportent contre les armées combinées d'Autriche et de Russie, la fameuse victoire d'Austerlitz, qui amène peu de temps après le traité de Presbourg. 1810.

Après cette guerre, les princes du corps germanique comprennent qu'il est de leur intérêt de se réunir au grand empire. Encouragés par les nouveaux rois de Bavière, de Wurtemberg et de Saxe, et par l'archichancelier de l'empire, ils forment entr'eux une confédération dont l'empereur Napoléon se déclare le protecteur. Dans ce même temps le prince Joseph, grand-électeur de l'empire, étoit élevé sur le trône de Naples à la place du roi Ferdinand, retiré en Sicile. Le prince Louis, grand-amiral, étoit aussi choisi par les Hollandais, pour les gouverner avec le titre de roi.

Le célèbre Pitt venoit de mourir : Fox, son successeur, envoie à Paris un négociateur pour traiter de la paix; l'empereur de Russie envoie M. d'Oubril pour le même objet. Fox meurt et les ennemis de la paix triomphent en Angleterre. M. d'Oubril signe

1810. un traité au nom de son souverain, et celui-ci refuse de le ratifier. La Prusse, énorgueillie du nombre de ses soldats, se réunit alors à nos ennemis et forme avec eux une nouvelle coalition. Frappée d'un esprit de vertige, elle fait avancer à grands pas ses armées vers le Rhin. Les troupes de Napoléon marchent contre elles et sa puissance trouve son tombeau dans les plaines d'Iéna. Les débris fugitifs de son armée vont se réunir aux armées russes : le vainqueur les poursuit; les plus fortes places de la monarchie prussienne, à commencer par Berlin, tombent en son pouvoir ; de nouvelles victoires l'attendent à Eylau et à Friedland, et quelques mois lui ont suffi pour dépouiller Frédéric-Guillaume de ses vastes états et faire trembler l'empereur Alexandre pour son empire. Les trois monarques s'assemblent à Tilsitt et y font un traité où celui de Prusse éprouve la générosité du vainqueur, et celui de Russie reçoit une augmentation de territoire. Le fruit de cette campagne fut pour la France l'élévation du prince Jérôme, frère de l'Empereur, au trône de Westphalie, et la création du grand duché de Varsovie en faveur du roi de Saxe, notre fidèle allié.

Quand le nord de l'Europe recevoit la paix, l'Espagne étoit agitée de troubles survenus dans le sein de la famille royale. Une funeste division s'étoit établie entre le monarque et l'héritier présomptif de la couronne, qui enfin avoit forcé son père à abdiquer en

sa faveur. Craignant que les anglais ne fissent tourner cette révolution à leur profit, Napoléon se rend à Bayonne. Il est visité par le roi détrôné qui lui remet tous ses droits, et peu après par le prince des Asturies et les autres princes de la famille royale, qui imitent la conduite du roi Charles IV. Le grand-duc de Berg est d'abord chargé de gouverner les Espagnes en qualité de lieutenant-général, en attendant que le roi de Naples vienne prendre possession du trône espagnol. Il monte ensuite sur celui que ce dernier monarque vient de quitter. Pour arranger les affaires et terminer les troubles des provinces d'Espagne, une junte s'assemble à Bayonne et y travaille à une constitution; ce grand ouvrage achevé, le roi Joseph se rend à Madrid. Quelques mois après, une insurrection générale se manifeste parmi ses nouveaux sujets; Napoléon conduit une puissante armée à son secours, met en déroute les armées insurgées, soumet sa capitale et le replace sur son trône. 1810.

L'empereur d'Autriche, profitant de la guerre d'Espagne, avoit levé une armée formidable avec laquelle il étoit entré en Bavière et menaçoit le Rhin. Napoléon se met à la tête de ses braves. En peu de jours, par ses savantes manoeuvres et par les victoires d'Abensberg, d'Eckmül, de Ratisbonne et de Landshut, les phalanges ennemies sont forcées de se retirer partie en Bohême, partie sur Vienne, partie en Tyrol. La capitale de l'Autriche reçoit encore une fois le

1810. vainqueur dans ses murs. Un événement inattendu, arrivé sur le Danube, retarde son passage; ce malheur est bientôt réparé, et deux mois après, toute l'armée française passe sur des ponts construits comme par miracle. Attaquée dans la plaine de Wagram, l'armée autrichienne est vaincue et réduite à chercher son salut dans la fuite. Quelques jours après, le monarque d'Autriche demande la paix, qui lui est accordée et qui est signée à Vienne. Un heureux et glorieux hymen doit la consolider, et, quelques mois se sont à peine écoulés, que Napoléon épouse à Paris l'archiduchesse Marie-Louise, fille aînée de l'empereur François I.

L'Empire devenu paisible par cette alliance, va s'accroître de plusieurs départements. D'abord la Hollande cède les îles de la Zélande et quelques pays de la rive droite de l'Escaut, en attendant que toute entière elle en devienne elle-même partie intégrante, par l'abdication du roi Louis. Les provinces Illyriennes, cédées par le traité de Vienne, quoique séparées de l'Empire par le royaume d'Italie, n'en forme pas la portion la moins intéressante; et les états Romains limitrophes du grand-duché de Toscane, se glorifient aussi d'être gouvernés par le plus puissant monarque de l'univers. Que Rome se réjouisse de ses nouvelles destinées! ses habitants seront plus laborieux et plus heureux. Si son évêque a perdu sa puissance temporelle, son autorité sur toute la catholicité n'en sera que plus

affermie. Il y avoit déjà quelques années que la Toscane étoit devenue française sous le titre de gouvernement général, et comme patrimoine d'une grande duchesse, sœur de Napoléon. 1810.

Après s'être étendu à l'orient et au midi, l'Empire ne s'étend pas moins vers le nord. Les villes anséatiques, Brémen, Lubeck et Hambourg, suivent avec leur territoire les destinées de la Hollande, et les lois françaises vont gouverner les peuples qui habitent les bords de la mer Baltique. Par toutes ces réunions le commerce britannique se trouve menacé sur le continent d'une ruine totale. Déjà des décrets rendus à Berlin et ensuite à Milan, l'ont repoussé des côtes de l'empire; et un autre décret non moins funeste dévoue aux flammes tous les produits de l'industrie anglaise qui se trouvent ou qui seront apportés sur le continent.

Pendant que, sans tirer l'épée, Napoléon fait à la Grande-Bretagne la guerre la plus désastreuse, il rétablit les anciens nœuds qui unissoient la France aux États-Unis d'Amérique, et par sa modération engage le congrès à se mettre enfin en mesure contre cette ambitieuse puissance.

Revenons au gouvernement intérieur de l'Empire: cette université qui doit en embrasser toutes les écoles, est créée pour ranimer toutes les bonnes études; la liberté de la presse est resserrée dans de justes bornes par l'établissement d'une direction gé-

1810. nérale de l'imprimerie et de la librairie; les cours d'appel et criminelles sont réunies en cours impériales desquelles doivent émaner les cours d'assises et spéciales; un nombre déterminé de jeunes marins sont élevés dans la science de la navigation et des évolutions navales, sur des vaisseaux d'où ils ne doivent point sortir; une conscription militaire s'établit dans les départements voisins de l'océan; les braves qui se sont signalés sur les champs de bataille, sont récompensés par d'honorables dotations sur le domaine extraordinaire de l'Empereur, et la gloire des armées françaises est immortalisée par des monuments qu'auroient enviés Rome et Athènes.

On a vu dans notre précis avec quelle application l'Empereur poursuivoit son plan pour l'extinction totale de la mendicité; et ce n'est pas sans attendrissement que nous nous sommes arrêtés sur l'établissement de la Société Maternelle, présidée par l'Impératrice et sur celui des six maisons consacrées à l'éducation de six cents orphelines, et placées sous la protection de la reine Hortense. Quelques années auparavant Madame avoit reçu sous la sienne toutes les maisons de charité de l'empire, et trois cents jeunes demoiselles avoient été choisies dans les familles qui avoient le mieux mérité du souverain et de la patrie, pour être élevées dans la maison impériale d'Ecouen, d'une manière convenable au rang de leurs pères.

Mais le ciel a béni l'auguste présidente de la Société

Maternelle; à son tour elle est sur le point de devenir mère, et sa grossesse est annoncée par l'Empereur au Sénat. A cette nouvelle tous les voeux demandent au ciel la naissance d'un prince impérial, et c'est avec l'espérance que les peuples conçoivent qu'ils seront exaucés, que se termine la dixième année du dix-neuvième siècle. 1810.

Après avoir présenté le tableau des dix premières années du gouvernement de Napoléon-le-Grand, lesquelles sont aussi les dix premières du dix-neuvième siècle dont elles forment la glorieuse entrée, et présagent la brillante révolution, nous allons commencer la onzième par le récit de ce que ce grand monarque a fait pour le bonheur des peuples soumis à son empire. Ensuite nous reprendrons l'histoire de cette guerre d'Espagne où les soldats français ont donné tant de marques d'une patience égale à leur courage, celle des évènemens qu'ont fait naître l'ambition et l'avarice toujours croissantes de la Grande-Bretagne, enfin celle des rapports politiques du gouvernement français avec les autres gouvernemens que des traités de paix ou d'alliance lioient à ses intérêts ou à sa fortune.

INSTALLATION DE LA COUR IMPÉRIALE DE PARIS. JANVIER 1811.

Dès les premiers jours de cette année, la magistrature et les tribunaux de l'Empire furent successivement revêtus de l'éclat qui devoit accompagner les cours impériales. A Paris, le grand-juge, ministre de la justice, donna le signal de l'installation de toutes

1811. les autres, en présidant lui-même à la réunion des cours d'appel et criminelles de cette capitale, après une solemnité religieuse où fut invoqué l'auteur de toute justice. Bientôt la même cérémonie se répète dans tout l'Empire, et depuis les rives de l'Elbe jusqu'à celles du Tibre, les cours impériales administrent la justice à un grand nombre de peuples naguère séparés les uns des autres, non moins par leurs lois que par leurs mœurs, leur langage et le climat.

Le grand ouvrage de l'organisation et de l'installation des cours impériales achevé, une foule de décrets impériaux, résultat de l'application de l'Empereur aux affaires et de son empressement à tenir des conseils d'administration, ajoutent à la prospérité générale et particulière, et provoquent la reconnoissance de la nation.

MESURES ADMINISTRATIVES.

Dans le nombre des denrées dont la révolution avoit rendu le commerce libre aux simples particuliers, le tabac tenoit le premier rang. Il étoit juste que les objets de première nécessité continuassent d'être achetés et vendus de cette manière, sous la simple surveillance du gouvernement; mais le tabac, objet d'un besoin secondaire, et dont la vente avoit rapporté d'énormes bénéfices aux fabricans et autres agens de cette branche de commerce; le tabac, disons-nous, devoit être soumis, quant à sa fabrication et à sa distribution, à une administration spéciale dont les bénéfices rentreroient dans le trésor public et serviroient

au

au soulagement de toutes les classes de l'état. Cette branche d'un revenu de quatre-vingts millions fut donc livrée à une régie chargée de préférer les tabacs français aux étrangers, qui, dès le moment, n'entrèrent plus dans le commerce que pour un quinzième. 1811.

Les efforts des propriétaires et des fabricants les plus industrieux et les plus opulents, pour enlever à la Grande-Bretagne, le monopole du sucre, couronnés chaque jour par le succès, demandoient de nouveaux encouragements : ce fut donc pour hâter et étendre la consommation des sirops et sucres de raisin, que l'Empereur ordonna que le sucre des colonies leur céderoit la place dans les hôpitaux et hospices civils de la capitale. Mais d'habiles chimistes ont découvert et calculé que la betterave fournira un sucre plus abondant que le raisin, et d'une qualité égale à celle de la même denrée, fournie par l'Angleterre; ils ont prouvé même au monarque ce qu'ils avançoient, en lui mettant sous les yeux une forte quantité de ce sucre indigène, raffiné, cristalisé et doué de toutes les qualités du sucre de canne. En conséquence, Napoléon ordonne que trente-deux mille hectares seront consacrées à la culture des betteraves destinées à la fabrication du sucre. Si la plupart des historiens ont passé sous silence les mesures administratives des princes dont ils ont écrit la vie, ce n'est pas ce qu'ils ont pu faire de mieux : c'est sur-tout par les détails d'un gouvernement paisible et paternel, que les grands souve-

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR PRÉSENTE A L'EMPEREUR PLUSIEURS PAINS DE SUCRE DE BETTERAVES.

1811. rains se plaisent à prouver leur sollicitude pour le bonheur de leurs sujets, autant qu'à en assurer la tranquillité par leurs victoires.

Continuons donc de parcourir autant que le permettent les bornes d'un précis, les différentes mesures décernées par Napoléon pour l'avantage de ses peuples. Le sort des enfants confiés à la charité publique a réveillé la sienne. Ces enfants sont partagés en trois classes, les enfants trouvés, les enfants abandonnés, et les orphelins. Les premiers de ces infortunés ont reçu le jour de parents inconnus que le libertinage ou la misère ont obligés de les exposer, ou de les envoyer à un hospice; les seconds appartiennent à des parents connus, indignes des noms de père et de mère, qui les ont délaissés, et ont abandonné leur domicile, dans l'espérance que le remords ne les suivroit pas ailleurs; les troisièmes, privés de leur père et de leur mère, le sont aussi de tout moyen d'existence. Cette division que présente le décret, est digne de Vincent de Paul. Tous les enfants, quels que soient leur sexe et leur nombre, sont pour ainsi dire, adoptés par le gouvernement; jusqu'à l'âge de six ans, ils sont envoyés en nourrice ou en sevrage; après quoi, ils sont mis en pension chez des cultivateurs ou des artisants, les garçons jusqu'à ce que leur âge leur permette d'entrer au service de la marine, dont le ministre les a tous à sa disposition, et les filles jusqu'à ce qu'elles puissent être placées chez des personnes livrées aux occupa-

tions utiles de l'aiguille, ou dans des fabriques et manufactures. Une somme considérable est destinée à l'éducation physique et morale de ces enfants, et les administrateurs des hospices sont chargés de leur tutelle. 1811.

LE JEUNE CAPITAINE DESAIX PRÉSENTE A L'EMPEREUR LES DRAPEAUX DONT LE ROI D'ANGLETERRE A FAIT PRÉSENT A LA VILLE DE TORTOSE. JANVIER.

Pendant que l'Empereur se livroit à ces soins paternels, les armées d'Espagne ne cessoient de battre les insurgés ou de prendre leurs villes. Tortose entre autres venoit d'ouvrir ses portes à l'armée d'Arragon, commandée par le général Suchet, qui s'étoit aussi emparée du fort Balaguer, situé entre cette ville et Tarragone. Le jeune capitaine Desaix, digne neveu de l'illustre général de ce nom, est choisi pour apporter à l'Empereur cette agréable nouvelle, avec un trophée de la victoire du brave Suchet, le drapeau dont le roi d'Angleterre avoit fait présent à la ville de Tortose. Mais n'anticipons pas davantage sur des événements dont notre dessein n'est pas encore de raconter la suite. Qu'il nous suffise d'avoir rappelé que l'armée française renferme dans son sein un guerrier dans les veines duquel coule le sang d'un héros, dont la victoire de Marengo a rendu le nom à jamais célèbre.

AUDIENCE ACCORDÉE PAR L'EMPEREUR AUX DÉPUTÉS DU VALAIS. FÉVRIER.

Nous avons déjà parlé de la réunion du Valais à l'Empire, sous le nom de département du Simplon. Les habitants de ce pays agreste et montueux ont été bientôt convaincus que leur indépendance n'avoit jamais valu l'avantage d'obéir aux lois de Napoléon et d'être membres de la grande famille des français. Aussi

1811. tous les ordres de ce petit état s'empressent-ils d'exprimer leurs sentiments à ce sujet, et chargent-ils leurs députés d'aller offrir à l'Empereur le témoignage de leur reconnaissance et de leur fidélité. C'est M. de Stockalper, leur ancien grand bailli, qu'ils chargent de porter la parole au pied du trône impérial. Nous ne citerons que quelques traits du discours de ce vénérable vieillard, organe d'un peuple simple et vertueux; mais ils feront connoître jusqu'à quel point les Valaisans portent leur admiration et leur amour pour l'Empereur. » Sire, il existe dans le Valais un monument du génie » de Votre Majesté, elle n'a point encore visité cette » voie Napoléone qui a fait tomber les barrières de nos » Alpes..... Si notre Empereur devoit bientôt traverser » le Simplon, si ma retraite de Brigg devoit être visitée » par un hôte si auguste; tous les voeux des Français » du nouveau département, tous ceux du vieillard » qui préside leur députation extraordinaire, seroient » comblés. » Ces paroles plurent à l'Empereur, et les députés Valaisans s'en retournèrent pénétrés de l'accueil gracieux qu'ils en avoient reçu.

LE SÉNAT DES ÎLES IONIENNES FÉLICITE L'EMPEREUR SUR LA GROSSESSE DE L'IMPÉRATRICE.

Une nation beaucoup plus éloignée s'empressoit dans le même temps de manifester la joie que lui faisoit éprouver la grossesse de l'impératrice Marie-Louise; et du sein des îles Ioniennes s'élevoit vers le trône de Napoléon la voix du Sénat qui les gouverne, pour féliciter le monarque de cet heureux événement. Comment ces peuples auroient-ils pu rester indiffé-

rents sur la succession et la perpétuité de la dynastie d'un monarque qui avoit fait tant de choses pour leur indépendance, dont tous les efforts, après les avoir soustraits à l'oligarchie Vénitienne, et délivrés ensuite du despotique Moscovite, tendoient à les protéger contre celui de la Grande-Bretagne, et qui, par tout ce qu'il faisoit dans l'Italie et sur les rivages Illyriens, leur faisoit concevoir l'espérance d'une navigation libre et d'un commerce étendu, lorsque la paix seroit rétablie sur toutes les mers? 1811.

EMBELLISSEMENT DE LA VILLE DE ROME.

La reconnoissance des Romains ne doit pas le céder à celle des Ioniens. L'organisation des départements qui composent leur territoire, est achevée. Trois des principaux citoyens de Rome sont nommés membres du sénat français, et cette ancienne capitale du monde, aujourd'hui la seconde cité du grand Empire, se réjouit du changement qui s'opère dans son sein, de l'éclat rendu à ses monuments, de la splendeur que reçoivent ses augustes ruines, et de l'aisance répandue sur cette portion de ses habitants, que leur oisiveté, le dédain et l'indifférence des grands et des riches et même du gouvernement pontifical, laissoient depuis tant d'années croupir dans la misère. De toutes parts s'exécutent dans son enceinte des travaux immenses dont l'utilité publique, et l'intérêt des beaux arts, sont les deux grands objets. Deux marchés couverts et un abattoir y sont construits; les avenues de la place Saint-Pierre, débarrassées jusqu'au Tibre d'un grand nombre

1811. de vieux bâtiments, indignes d'un tel voisinage, sont aperçues du château de Saint-Ange; le Panthéon, le temple de la Concorde, le Colysée, les colonnes du temple de Jupiter Capitolin et de celui de Jupiter Stator reprennent leur antique majesté. De vastes cimetières sont établis hors des murs; le palais du Capitole est restauré et embelli pour être celui du gouvernement municipal; un monument est élevé à l'auteur de la *Jérusalem Délivrée* dans l'église du couvent de Saint-Onuphre, où l'on a retrouvé ses restes et où l'on voit encore sa chambre et son modeste ameublement; un lycée, deux colléges et deux écoles primaires y sont fondés pour l'instruction de la jeunesse; que dirons-nous de plus? Il faudroit avoir vu Rome, il y a six ans, et la revoir aujourd'hui pour se faire une juste idée des nombreux embellissements qui y ont été exécutés et de ceux que l'on y exécute chaque jour. Par tous ces travaux, la misère y a disparu avec l'oisiveté, les bonnes moeurs y sont respectées, et la superstition commence à n'y plus déshonorer la religion dont elle est la plus dangereuse ennemie.

EMBELLISSEMENT DE LA VILLE DE TURIN. TRAVAUX ORDONNÉS DANS LE CI-DEVANT PIÉMONT ET DANS LA TOSCANE. RÉTABLISSEMENT DE L'ACADÉMIE DELLA CRUSCA.

Rome n'est pas le seul endroit de l'Italie qui participe à la munificence impériale, et ses habitants ne sont pas les seuls de cette vaste contrée qui aient à s'énorgueillir de ce que Napoléon fait pour eux. Le Piémont et la Toscane attirent aussi ses regards bienveillants. Turin s'embellit chaque jour de nouveaux établissements, de nouvelles rues, de nouvelles promenades,

de nouveaux édifices; le Pô soumis à des lois qui lui 1811.
étoient inconnues, respectera dans ses plus grands débordements, et les ponts élevés sur ses ondes, et les campagnes voisines de ses bords; et des routes aussi vastes que commodes, offriront au voyageur la facilité de parcourir dans tous les sens les départements qui s'étendent depuis le pied des Alpes jusqu'aux frontières du royaume d'Italie et de l'ancienne Ligurie. Dans la Toscane, gouvernée par une soeur de l'empereur, des lois sages et paternelles font le bonheur des peuples, et des encouragements honorables y sont accordés aux lettres, aux sciences et aux arts, comme dans la capitale de l'Empire. Que, malgré sa réunion à un grand peuple dont le langage est différent du sien, la nation Etrusque, ainsi que toutes les autres qui, dans l'Italie, vivent sous la domination de Napoléon, ne craignent pas que la langue du Tasse, de Pétrarque, de l'Arioste et de tant d'illustres écrivains dont elles se glorifient, dégénère et finisse par retomber dans son ancienne barbarie. Cette belle langue conservera toute sa pureté, toutes ses grâces, parce que l'ancienne académie *Della Crusca*, dont les circonstances avoient dispersé les membres, recomposée d'un certain nombre d'hommes d'un goût épuré et de correspondants intéressés à sa gloire, vient d'être chargé de la révision du célèbre dictionnaire qui porte son nom, de la conservation de la pureté de la langue italienne, et qu'elle doit entretenir une étroite corres-

1811. pondance avec la deuxième classe de l'institut de France, liaison qui la mettra à portée d'enrichir sa langue de nouveaux tours, et de nouvelles expressions.

SUITE DES MESURES ADMINISTRATIVES DE L'EMPEREUR.

Infatigable dans le cabinet, comme sur le champ de bataille, l'Empereur porte tour à tour ses regards sur toutes les parties de son empire. Rien n'échappe à sa sollicitude; nul besoin ne se présente sans être aussi-tôt satisfait; nul abus ne se montre, sans être à l'instant détruit ou réformé; nulle récompense, nulle mesure avantageuse à l'Etat n'est proposée, sans être accordée ou exécutée. Ainsi, le sort des prisonniers de guerre est amélioré, parce que, organisés en trente bataillons, un grand nombre d'entr'eux recevront une solde régulière pour les travaux auxquels ils seront employés dans les fortifications et dans les ponts et chaussées; ainsi les receveurs des communes, coupables de négligence ou d'infidélité, sont ou excités par une surveillance sévère, ou punis par la honte de la destitution; que l'agent infidèle d'un hameau ne pense pas pouvoir échapper aux recherches et à la vigilance du Souverain; son œil clairvoyant saura bien le découvrir dans l'obscurité où il espère se tenir caché: ainsi, les soldats admis à la retraite, ou réformés à cause de leurs infirmités et de leurs blessures, sont préférés pour les emplois qui dépendent des administrations civiles à tous ceux qui ne comptent pas cinq années de service militaire, supposé néanmoins qu'ils

1811.

qu'ils aient les talents nécessaires pour les remplir ; tous, depuis les généraux jusqu'aux simples fusiliers, ont droit de prétendre à ces places, justes récompenses de leurs travaux : ainsi, pour le perfectionnement de nos manufactures où la laine est employée comme matière première, des encouragements excitent les cultivateurs à améliorer les races de moutons indigènes par l'alliance des béliers espagnols, nommés mérinos ; et dans les départements sont formés des dépôts, où ils pourront prendre ceux qui auront été fournis par les bergeries impériales.

AUDIENCE ACCORDÉE PAR L'EMPEREUR AUX DÉPUTÉS DES VILLES ANSÉATIQUES, APRÈS QUE LE PRINCE D'ECKMUHL, LEUR A ANNONCÉ LEUR RÉUNION A L'EMPIRE.

Peut-être, du moins nous aimons à le penser, peut-être l'Empereur venoit-il de s'occuper de cette branche de notre agriculture et de notre industrie, lorsqu'il reçut dans une audience solennelle la nombreuse députation des villes de Hambourg, de Brêmen et de Lubeck. A peine quelques mois se sont écoulés depuis la réunion de leur territoire à l'Empire, à peine le prince d'Eckmühl leur a-t-il annoncé leur retour sous la domination de Charlemagne, qu'elles s'empressent, en se félicitant de leurs futures destinées, d'en témoigner leur reconnoissance à Napoléon-le-Grand.

Nous désirerions bien rapporter dans son entier le discours qui fut adressé à ce Monarque, dans cette mémorable circonstance par le président de leurs députés ; mais les traits les plus remarquables que nous allons en citer, feront assez connoître à nos lecteurs le bon esprit qui l'avoit dicté. « Sire, dit ce sénateur, nous

1811. » vous remettons avec confiance l'héritage de pros-
» périté que les siècles nous ont transmis.... De tout
» temps, nous avons été Français par le cœur et par
» les préférences... Il est consolant et doux pour les
» honorables souvenirs de notre patrie, de croire que
» notre indépendance ne pouvoit céder qu'à celui à
» qui tout cède, et que notre existence politique ne
» devoit finir qu'à l'époque où les destins vouloient
» que le Tibre et l'Elbe coulassent sous les mêmes
» lois.... Si quelque chose manquoit à nos cités, ces
» entrepôts de l'univers, c'étoit un territoire. Votre
» Majesté leur donne pour territoire son empire, et
» puisqu'il appartient à votre génie d'anéantir les dis-
» tances ainsi que les obstacles, puisqu'il lui plaît de
» commander aux fleuves d'entrer dans des routes
» nouvelles, pour mieux réunir les mers, nous ver-
» rons les produits de tous les climats rassemblés sous
» votre sceptre, les fruits de l'Ibérie, de la Provence
» et des Calabres, arriver sans douanes et sans bar-
» rières, jusqu'aux magasins de Hambourg, de Brêmen
» et de Lubeck, qui pourront les offrir, dès aujour-
» d'hui, au continent Septentrional, et bientôt à
» l'océan libre et pacifié. »

Est-ce un habitant des environs de l'Elbe et de la mer Baltique, ou un Français qui a tenu ce discours? C'est un Français du nord, un descendant de ces peuples, qui, il y a mille ans, se soumirent à l'épée du fils de Pépin, reçurent les lois de ce grand homme, et

adoptèrent autant que la distance le permettoit, les mœurs et les usages des habitants des Gaules. 1811.

Comme l'Impératrice s'étoit occupée pendant sa grossesse du sort d'un grand nombre de pauvres mères de famille, et que, pendant l'hiver, elle avoit répandu ses largesses sur plusieurs milliers d'indigents, l'Empereur veut aussi de son côté améliorer la situation des défenseurs de l'état rassemblés dans l'hôtel des Invalides, et donner à ce monument toute la splendeur convenable. En conséquence, il ordonne que les Invalides seront dotés d'un revenu spécialement affecté à leur entretien ; que les dépenses de l'hôtel ne seront plus prises sur les fonds du ministre de la guerre ; que les bâtiments en seront rétablis, sur le plan primitif ; qu'il pourvoira aux dépenses de ses succursales, sous l'autorité du gouverneur ; que les avenues en seront régularisées et embellies ; que l'administration suprême en restera au ministre de la guerre ; que, pour la police intérieure et extérieure, les soldats seront partagés en divisions de cent-cinquante à trois cents hommes, sous l'autorité du commandant de l'hôtel. La distribution des repas journaliers, la qualité des mets, la vaisselle, l'uniforme, le linge et autres détails, tous relatifs à la santé et au bien-être de ces respectables militaires, composent le reste de ce décret, dicté par l'humanité, la reconnoissance et l'affection du souverain pour les braves qui l'ont aidé à remporter ses victoires, et dont la plupart ont laissé un ou plusieurs membres sur le champ de bataille.

1811. L'Impératrice avançoit heureusement dans sa grossesse, et toute la France attendoit avec la plus vive impatience le grand jour où elle mettroit au monde un prince impérial. L'Empereur partageoit ce pressentiment avec toute la nation, comme si le Ciel eût été intéressé lui-même à lui donner un successeur dans la personne de son enfant premier-né. Sans doute, il devoit l'être; car le plus beau spectacle qu'un grand peuple puisse lui offrir, c'est son repos et son bonheur sous des princes puissants et sages, dont la succession régulière et constante ferme la porte aux turbulentes et sanglantes révolutions.

NAISSANCE DU ROI DE ROME.

Les travaux de l'enfantement ont commencé: tous les temples de la capitale se remplissent de fidèles qui conjurent le Très-Haut d'accorder à Marie-Louise une prompte délivrance: leurs voeux qu'ils unissent à ceux d'un nombreux clergé, sont bientôt exaucés, et l'Empereur qui, pendant toute cette nuit, n'a cessé de prodiguer à son auguste compagne les soins les plus touchants, fait donner le 20 mars, de grand matin, le signal de l'accouchement de l'Impératrice. Au premier coup de canon, les habitants de la capitale sortent de leurs maisons; les uns remplissent les rues et les places publiques, et le plus grand nombre s'achemine vers le château des Tuileries. La plus vive sollicitude se manifeste de toutes parts; chacun fait paroître son émotion; on compte attentivement les coups de canon, et la joie devient univer-

selle, lorsque le vingt-deuxième s'est fait entendre. 1811.

L'EMPEREUR REÇOIT LE PRINCE NOUVEAU-NÉ DES MAINS DE LA DAME GOUVERNANTE DES ENFANTS DE FRANCE.

Cependant l'Empereur recevoit dans ses bras, des mains de la gouvernante des enfants de France, l'auguste Enfant, dont la naissance venoit d'être signalée par tant de voeux et d'acclamations, et le présentoit à l'archi-chancelier de l'Empire et au ministre-secrétaire-d'état : bientôt après, il écrivoit de sa propre main des lettres aux princes et princesses, ou ses parents, ou ceux de l'Impératrice, pour les informer de cet heureux événement. Cette nouvelle portée le même jour, par les chaînes télégraphiques, aux extrémités les plus reculées de l'empire, excita parmi quarante millions de Français une joie universelle. La capitale signala les sentimens qu'elle éprouvoit, par une illumination générale, comme ses magistrats avoient manifesté sa munificence envers le jeune messager qui leur avoit annoncé, de la part de l'Empereur, la naissance du roi de Rome.

Le soir du même jour, le prince nouveau-né reçut le baptême, en attendant les cérémonies de ce sacrement, dans la chapelle des Tuileries, des mains du cardinal grand-aumônier, en présence de l'Empereur, des princes et princesses de la famille impériale, des grands dignitaires, des ministres, des maréchaux de l'empire, des grands officiers militaires et civils de la couronne, et de toute la cour. Les deux témoins de cette auguste cérémonie furent le grand-duc de Wurtzbourg, oncle de l'Impératrice, et le vice-roi d'Italie.

1811. Cependant, un brillant feu d'artifice, tiré sur la place de la Concorde, ajoutoit un nouveau degré de vivacité à la joie publique, et tous les théâtres célébroient la naissance d'un prince-impérial par des impromptus que cette grande circonstance avoit dictés.

Le lendemain et les jours suivants, tous les corps de l'état se rendirent auprès de l'Empereur, pour le féliciter de la naissance du Roi de Rome. Les sénateurs se présentèrent les premiers. « Vos peuples, » dirent-ils à ce Monarque, « saluent par d'unanimes « acclamations ce nouvel Astre qui vient de se lever » sur l'horizon de la France, et dont le premier rayon » dissipe jusqu'aux dernières ombres des ténèbres de » l'avenir. La Providence, qui a si visiblement con» duit vos hautes destinées, en vous donnant ce pre» mier-né de l'empire, veut apprendre au monde qu'il » naîtra de vous une race de Héros, non moins du» rable que la gloire de votre nom et que les institu» tions de votre génie, etc. »

Après les sénateurs, les conseillers d'état manifestent les mêmes sentiments. « Le roi de Rome, disent-ils, » élevé sous les yeux de son auguste mère, formé » par les leçons et les exemples du premier législa» teur et du plus grand capitaine, en perpétuera le » génie et les vertus, et chez nos neveux se perpé» tueront pour lui les sentiments d'admiration, de » respect et d'amour dont nous sommes pénétrés pour

ses augustes parents. » Nous ne rapporterons point 1811.
ici les expressions dont se servirent au pied du trône les membres du corps législatif, du tribunal de cassation, de la cour impériale, et du clergé de la capitale, leurs discours étant dictés par le même esprit, et présentant les mêmes voeux : mais nous ne devons pas oublier, pour l'honneur des lettres, le brillant essor que prirent les muses dans cette circonstance, si capable de leur inspirer une sublime ardeur. Tous leurs nourrissons s'empressèrent à l'envi de chanter le premier-né de Napoléon, et de se rendre en cela les vrais organes de la nation. Ce fut bien alors que l'on fut convaincu que la poésie ne se nourrit que de grands sujets, et que jamais elle n'enfante des chants plus nobles, plus hardis, plus harmonieux, que lorsqu'elle est inspirée par un de ces événements qui intéressent ou la gloire ou le bonheur de tout un peuple. Qu'on lise les différentes pièces latines, françaises et italiennes qui furent successivement composées à cette époque, et l'on saura que depuis longtemps le langage poètique n'avoit brillé de plus pompeuses images et de plus riches expressions. Toutes ces pièces, rassemblées dans un recueil de deux volumes, perpétueront les sentiments dont la France et l'Italie se sentirent animées à la naissance d'un prince destiné à régner sur les Français. Les artistes voulurent aussi payer leur tribut d'enthousiasme, et la gravure consacra son burin, la sculpture son ciseau, et la

1811. peinture ses couleurs ou à la représentation des traits du nouveau-né, ou à de charmantes allégories, ou à l'expression dans un même tableau de toutes les circonstances qui avoient accompagné l'événement dont nous venons de parler.

Pendant que l'Impératrice se rétablissoit, la capitale vit arriver dans ses murs les rois des deux Siciles, d'Espagne et de Westphalie, plusieurs princes souverains de la confédération qui venoient féliciter eux-mêmes l'Empereur de la naissance du prince impérial; les autres souverains de l'Europe, les empereurs de Russie, d'Autriche, les rois de Prusse, de Saxe, de Bavière et de Virtemberg lui envoyèrent des ambassadeurs avec des lettres écrites de leurs propres mains. L'Angleterre seule dut s'affliger d'un événement qui lui ôtoit l'espérance d'exciter dans l'Empire de nouveaux troubles, dans le cas où Napoléon viendroit à subir la loi commune à tous les hommes. Ce fut aussi dans l'intervalle du rétablissement de Marie-Louise, que les grandes cités qui ont le droit d'envoyer des députés au couronnement, s'empressèrent de donner à leurs premiers magistrats municipaux, l'honorable mission de présenter, au pied du trône, leurs félicitations et le témoignage sincère du vif intérêt que leur inspiroit le présent dont le ciel venoit de gratifier la France, dans la personne d'un héritier du trône impérial. Le royaume d'Italie ne témoigna ni moins d'allégresse ni moins d'empressement que les autres pays,

soumis

soumis à la domination de l'Empereur; les sénateurs 1811.
et les évêques vinrent se mêler dans la foule des envoyés des princes et de nos villes municipales.

VACCINATION DU ROI DE ROME. 11 MAI.

C'étoit un enfant bien précieux que celui qui inspiroit un intérêt si vif et si universel, et une vie si chère devoit être l'objet de tous les voeux, comme sa naissance l'avoit été celui de toutes les espérances. Aussi, ce mal contagieux dont la vaccine est un si puissant préservatif, venant à se manifester dans la capitale sur uu certain nombre d'enfans, Napoléon voulut-il que le salutaire vaccin lui fût appliqué, moins de deux mois après qu'il avoit vu le jour : exemple mémorable qui doit étendre et perpétuer dans le monde entier l'empire de la vaccine, et détruire à jamais les préjugés qui la combattent.

CRÉATION DU DÉPARTEMENT DE LA LIPPE.

Les félicitations que l'Empereur recevoit de toutes parts, ne détournoient point son attention des objets relatifs au gouvernement de ses états. Ce fut en effet dans ces circonstances, que d'après un sénatus-consulte qui ajoutoit un nouveau département à ceux de l'Empire, sous le nom de département de la Lippe, il ordonna tout ce qui est relatif à cet objet : suivant ces dispositions, ce départemeut dont la ville de Munster est le chef-lieu, est composé de plusieurs arrondissemens distraits des départemens de l'Issel supérieur, des Bouches de l'Issel, et de l'Ems occidental; il envoie deux députés au Corps législatif, et l'organisation en est la même que celle des autres départements de l'Empire. Ce qui

1811. veut dire que tout y est réglé conformément aux lois et décrets qui régissent les autres provinces de l'Empire français, culte, justice, instruction publique, finances, contributions, etc.

A ce grand acte d'administration, nous ne devons pas oublier de joindre cet important décret sur l'organisation des provinces illyriennes, dont les nombreuses dispositions qui sont comprises dans deux cent soixante-onze articles, ne laissent rien à désirer pour l'établissement d'un ordre et d'un bonheur durables dans ces provinces. Avant de rendre compte à nos lecteurs de ce décret, il ne leur sera pas inutile que nous entrions dans quelques détails historiques, relatifs à ces provinces qui formoient la plus belle partie de cette ancienne Illyrie, si célèbre dans l'histoire romaine et dans celle du bas empire. C'est une petite digression qui ne déplaira pas aux personnes qui aiment la variété dans les récits historiques, sur-tout lorsqu'ils ne s'éloignent pas trop du but principal que l'historien s'est proposé.

Si les annales des Grecs ne font qu'une légère mention de l'Illyrie, celles des Romains l'élèvent au rang des plus belles provinces de l'empire; et si après la fondation de Constantinople, l'Italie descend au second rang, l'Illyrie, pour ainsi dire, prend sa place. Pourquoi donc aucun historien ne s'est-il occupé d'une manière spéciale d'un pays si grand et si célèbre? On a écrit l'histoire de tel royaume obscur, de telle province d'une

petite importance, de telle ville qui ne méritoit pas cet honneur ; auroit-on donc oublié l'Illyrie et ses révolutions ? je ne le pense pas : mais je me persuade que les historiens ne considérant cette vaste contrée que sous le point de vue assez étroit de ses rapports avec Rome, avant l'empire d'Auguste, ils ont cru que l'histoire romaine en avoit assez dit à leur sujet. Il me semble aussi que quelques-uns de ceux qui auroient été tentés de composer cette histoire particulière, ont été détournés de leur dessein par le peu d'intérêt qu'elle présenteroit aux lecteurs, indépendamment de celle du bas empire. 1811.

Aujourd'hui que l'Illyrie semble renaître de ses cendres, et que sous la dénomination de *provinces Illyriennes*, elle se compose d'un des plus vastes Gouvernements de l'empire français, une histoire de ce pays me paroît digne de quelques essais. Ce que j'en vais dire n'excédera pas néanmoins les bornes d'une digression, et mes lecteurs me sauront gré de leur avoir fait part de quelques-unes des recherches que j'ai faites à ce sujet. PRÉCIS SUR L'ILLYRIE.

Les auteurs grecs et romains, sont tous d'accord pour fixer le commencement des côtes de l'ancienne Illyrie aux monts Cérauniens, mais ils sont divisés entr'eux aux sujet des limites de ces mêmes côtes. Les Grecs les terminent à la Liburnie, et les Romains à l'extrémité du golfe Adriatique, et dans le voisinage du pays des Venètes, qu'Hérodote, le plus

1811. ancien des historiens profanes, regarde comme une nation illyrienne. Ptolomée, l'un des géographes de l'antiquité les plus exacts, qui a calculé la latitude et la longitude de l'Illyrie, en a aussi marqué les parties et les frontières avec une telle exactiude, que par une simple indication il fait connoître ce que d'autres auroient à peine expliqué par de longs discours. Selon ce géographe, après l'Istrie, qui appartenoit à l'Italie, étoit située la Liburnie, partie maritime de l'Illyrie, à la suite de laquelle on trouvoit plusieurs autres côtes où étoient situées plusieurs villes assez peuplées, la colonie de Jadera (Zara), Scardona, et les villes littorales de la Dalmatie, dont Salone étoit la plus célèbre. Le pays frontière de l'Istrie, étoit habité par les Japides; au-dessus de la Liburnie et vers l'occident, on trouvoit plusieurs peuples dont les noms barbares méritent peu d'être connus, ainsi que ceux des nations qui habitoient l'intérieur de la Dalmatie, et de ceux dont le territoire avoisinoit la Macédoine, Si l'on fait bien attention au même passage de Ptolomée, lequel se trouve dans le chapitre 17 du livre 2 de sa géographie, on verra qu'il donnoit pour frontières à l'Illyrie, l'Italie et la Pannonie au nord, la Macédoine à l'orient, les monts Cérauniens au midi, et l'Adriatique à l'occident, d'où il faut conclure que sous les Romains la côte illyrienne s'étendoit depuis l'Istrie jusqu'à Epidamne, ancienne ville située dans le pays que nous nommons

l'Albanie, et près des monts Cérauniens, et qu'alors 1811.
elle étoit partagée en Liburnienne et Dalmate. Sous le bas empire ces limites changèrent, et l'Illyrie s'étendit jusques vers la Thrace.

On peut fixer quatre époques pour l'histoire de l'Illyrie. Dans la première sont compris les événements arrivés dans cette contrée, avant qu'elle eût passé sous la domination des Romains; Dans la seconde on range les faits dont elle fut le théâtre depuis ce temps jusqu'au règne d'Auguste; à la troisième on rapporte tout ce qui la concerne depuis la fondation du bas empire jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II; la quatrième enfin, renferme tout ce que l'histoire moderne nous apprend du sort de ses différentes provinces, jusqu'au dernier traité de Vienne.

Nous allons parcourir ces quatre époques le plus brièvement qu'il nous sera possible.

Appien donne aux Illyriens une origine antique, mais fabuleuse. Scylax atteste qu'ils habitoient sur les bords de l'Adriatique. Diodore de Sicile et Justin rapportent qu'ils étoient voisins des Macédoniens, qu'ils imposèrent un tribut à Auguste, père de Philippe et aïeul d'Alexandre-le-Grand, et que la fortune ayant changé, Philippe vainquit à son tour leur roi Bardilée, le chassa de la partie de la Macédoine qu'ils avoient conquise, et qu'après une autre victoire il le soumit entièrement. Selon Arrien, Alexandre-le-

1811. Grand réduisit entièrement les deux fils de ce prince, Clitus et Glaucias, qui cherchoient à secouer le joug. Lors que les successeurs de ce conquérant se disputoient la Macédoine, les rois d'Illyrie rentrèrent dans leurs droits, et Glaucias refusa de remettre à Cassandre, fils d'Antipater, le jeune Pyrrhus qui avoit été conduit à sa cour comme dans un asile assuré, contre la faction qui l'avoit chassé du trône d'Epire, et proscrit. Un des successeurs de ce Glaucias, fut cette fameuse Teuta qui fit mourir deux ambassadeurs romains qui venoient lui faire, de la part du sénat, des remontrances, au sujet des pirateries que ses sujets exerçoient contre les vaisseaux de la république, qui naviguoient à l'entrée de l'Adriatique, malgré la paix qu'elle avoit conclue avec les Romains : le mari de cette reine ne cessa pas de tolérer les brigandages de ses sujets; ce qui fit prendre au sénat la résolution de faire la conquête de son pays. Les liaisons de Gentius, roi d'Illyrie, avec Persée, roi de Macédoine, leur ennemi, leur en fournirent un juste et nouveau motif et une favorable occasion. Gentius, fut vaincu conduit à Rome, et l'Illyrie devint province romaine.

Soumis à de nouveaux maîtres, les Illyriens ne perdirent pas leur caractère; toujours brigands, toujours pirates, toujours belliqueux, ils se révoltèrent souvent, et l'histoire Romaine fait mention de huit guerres que la république eut à soutenir contre les Dalmates. Ce ne fut enfin que sous Auguste, qu'ils

furent d'abord soumis par Asinius Pollion, et ensuite entièrement subjugués par Tibère. Pour tirer parti de cette nation, brave à l'excès, il fut résolu, à Rome, que l'on formeroit plusieurs légions Illyriennes, qui serviroient dans les guerres que l'on seroit obligé de soutenir contre les Pannoniens et les Daces. Les Dalmates et autres peuples voisins entrèrent en foule dans ces légions qui devinrent célèbres par leur bravoure, et qui aidèrent dans la suite Septime-Sévère à prendre la pourpre impériale, et à chasser les prétoriens. Trajan avoit aussi éprouvé leur fidélité et leur valeur contre Décébale, roi des Daces. Tout le monde sait que Dioclétien étoit natif de Dioclès, ville de Dalmatie, et qu'après avoir abdiqué l'empire à Nicomédie, il se retira dans le voisinage de la ville de Salone, où il se fit bâtir un magnifique palais dont on voit encore aujourd'hui de belles ruines à Spalatro. 1811.

Le siége de l'empire Romain est transféré de Rome à Byzance, qui prend le nom de Constantinople, de Constantin, fondateur de la nouvelle ville; alors l'Italie n'a plus qu'un préfet pour la gouverner, et l'Illyrie devient l'objet immédiat de l'attention des empereurs. Agrandie, elle embrasse un plus grand nombre de pays, qui prennent le nom de diocèses, et tous ceux que nous connoissons sous le nom de Dalmatie, d'Albanie, d'Erzégovine, de Bosnie, de Croatie, de Carniole, de Carinthie, tout le pays compris entre la Drave et la Save, la Servie, la Bulgarie, la Romanie

1811. même et la Macédoine, sont compris sous la dénomination de la Grande-Illyrie.

Cette vaste étendue de pays ne fut pas longtemps sans éprouver les ravages des barbares qui, du nord de l'Europe et de l'Asie se précipitèrent sur le sud de l'Empire romain. L'Istrie et la Dalmatie ressentirent d'une terrible manière les fureurs d'Attila. Salone, surtout, fut ruinée de fond en comble, et toutes les autres villes de ces contrées souffrirent plus ou moins des inondations de ces barbares. Après que ce fléau eut cessé, d'autres barbares, nommés Sclavons, sortis du fond de la Sarmatie, vinrent fondre sur l'Illyrie septentrionale, s'emparèrent de toute la contrée située entre la Drave et la Save, s'y établirent, lui donnèrent leur nom, et y répandirent leur langage.

Trop eloignées de Constantinople, la Dalmatie et les provinces qui l'avoisinent, se gouvernèrent d'abord par leurs propres lois, devinrent ensuite sujettes à des rois particuliers; jusqu'au temps où elles furent soumises aux rois de Hongrie. Mais le caractère indocile et farouche de leurs habitants, surtout de ceux des côtes, ne leur permirent pas de vivre longtemps sous un Gouvernement étranger, Ils se révoltèrent plusieurs fois, et enfin passèrent pour toujours sous la domination des Vénitiens, auxquels le roi Ladislas vendit leur pays pour une somme considérable d'argent.

Les Turcs, qui avoient soumis la plus grande partie de l'empire grec, n'oublièrent pas l'Illyrie. Mahomet

met II en enleva plusieurs provinces ; et successivement la Bosnie, la Croatie et l'Albanie, devinrent avec la Macédoine, l'Epire et la Grèce, une conquête qu'ils gardèrent long-temps en totalité. Dans ces temps malheureux, l'Istrie et la Dalmatie maritime jouissoient d'un sort tranquille sous les Vénitiens, qui en laissoient les habitants vivre selon leurs coutumes, et n'en exigeoient presque aucun service militaire. 1811.

A la paix de Campo-Formio, Venise ayant passé sous la puissance de la maison d'Autriche, l'Istrie, la Dalmatie et l'Albanie vénitienne suivirent sa destinée. Ce fut alors que cette maison pour marquer l'entière réunion de ces provinces à celles de son Empire, qui en étoient limitrophes, les comprit toutes sous la dénomination de *Provinces Illyriennes;* dénomination qui ne changea pas, lorsque, par le traité de Vienne, en 1809, elles furent réunies à l'Empire français. Nous avons pensé que ce petit exposé étoit nécessaire pour que nos lecteurs se fissent une idée assez juste de l'important décret qui en a organisé le gouvernement civil et militaire.

AVRIL.

ORGANISATION DES PROVINCES ILLYRIENNES.

Ce décret qui doit influer puissamment aujourd'hui et dans l'avenir, sur le caractère, les mœurs, et les usages des nations Illyriennes, par l'esprit d'ordre, de justice, et par la civilisation qu'il doit introduire parmi elles, comprend, comme nous l'avons dit, deux cent-soixante et onze articles. On pense bien que nous

1811. ne les rapporterons pas tous dans ce précis, et que nous nous bornerons à ce que ce décret renferme d'essentiel où de plus important.

Les provinces illyriennes forment un des gouvernements généraux de l'Empire ; ce gouvernement est confié à un gouverneur général, à un intendant général des finances, et à un commissaire général de justice. Près du gouverneur général est établi un petit conseil des provinces illyriennes, dont ce premier magistrat est président. Ce gouvernement est divisé en six provinces civiles et en une province militaire. Les six premières sont, la Carniole, la Carinthie, l'Istrie, la Croatie civile, la Dalmatie, la province de Raguse, et la Croatie militaire est la dernière. Ces six provinces civiles sont divisées en vingt districts. La Croatie militaire est formée du territoire occupé par les six régimens croates, dits des frontières. Les intendans des provinces illyriennes remplissent les mêmes fonctions que les préfets dans les départements de l'Empire. Dans chaque ville, chef-lieu de province, il y a un maire et des adjoints.

Le commerce n'est pas oublié dans ce décret. Pour en régler les intérêts et en activer le cours, une chambre est établie à Trieste, une à Raguse et une autre à Fiume, trois villes, ports de mer, auxquelles aboutit presque toute la navigation de l'Adriatique. L'instruction publique, précieux bienfait pour toutes les nations, et plus précieux encore pour celles dont

les mœurs et les goûts tiennent encore de leur barbarie primitive, formera les jeunes Illyriens aux sciences; aux arts utiles, et à la vertu. Un lycée sera établi à Laybach, capitale de la Carniole et un autre à Raguse. Il y aura une école secondaire dans chaque chef-lieu de province et de district, et même un plus grand nombre selon les besoins de la population. Ces établissemens seront organisés et régis conformément aux statuts de l'université impèriale. Quant à la religion, les évêques des deux communions, les chapitres cathédraux et collégiaux, les séminaires, et les curés continuent à exercer leurs fonctions, et le seul changement que le décret apporte dans ce qui concerne le culte, c'est une nouvelle circonscription des diocèses situés dans le voisinage des provinces de la maison d'Autriche : la justice, ce premier besoin des peuples après la religion, sera aussi administrée d'une manière digne d'elle dans les provinces illyriennes, et trois cours d'appel seront etablies à Laybach, à Zara, et à Raguse. Dans chaque province une cour prévotale sera chargée de la répression du brigandage et des crimes opposés à la discipline militaire. Une garde nationale ajoutera à la sûreté publique. Ainsi une nation presque oubliée, graces aux profonds desseins de Napoléon, va reprendre son rang et sa dignité. 1811.

VOYAGE DE L'EMPEREUR ET DE L'IMPÉRATRICE DANS QUELQUES DÉPARTEMENTS DE L'OUEST. MAI.

La santé de l'Impératrice étoit rétablie, et cette auguste princesse avoit publiquement témoigné sa reconnoissance à l'auteur de tout bien. L'Empereur voulut

1811. qu'elle profitât des beaux jours de mai, et de l'intervalle qui devoit s'écouler jusqu'à l'époque qu'il avoit fixée pour le baptême du roi de Rome, dans la basilique de Notre-Dame. Il quitta donc la capitale pour la conduire dans plusieurs départements de l'ouest de la France, et lui montrer le port de Cherbourg, ce chef-d'œuvre du génie maritime, ce nouvel épouvantail de l'Angleterre. Mais le voyage de ce monarque ne se bornoit pas à une simple partie de plaisir; il vouloit faire participer par sa présence et par ses bienfaits à la joie qu'il éprouvoit, des villes considérables et une nombreuse population. Aussi laissa-t-il dans celles de Caen, de Cherbourg, de Coutance, de St-Lô, d'Alençon, de Chartres, et dans plusieurs autres endroits, de profondes traces d'une munificence publique et particulière. Partout, comme dans tous ses autres voyages, les besoins de l'humanité furent les premiers objets de ses pensées; partout l'état des prisons et la situation des malheureux qui y étoient enfermés n'occupèrent pas moins cet esprit infatigable que les édifices, les monumens à construire ou à réparer, les canaux à creuser, les digues à élever, une marine à agrandir.

Le jour est arrivé où Napoléon doit se rendre avec son auguste compagne à l'église métropolitaine pour y assister aux chants d'actions de graces des ministres des autels et aux cérémonies supplémentaires du baptême du roi de Rome. La beauté du jour répond à cette grande solennité. Dès le matin, les habitants de la capi-

tale et cinquante mille étrangers manifestent leur allégresse, et la joie publique s'exprime de mille manières jusqu'au moment où les deux augustes époux précédés des rois, reines, princes et princesses de leurs familles, se montrent aux regards de cinq cent mille spectateurs. Alors les acclamations retentissent de toutes parts; elles se multiplient et retentissent avec plus d'éclat encore par la longueur du chemin que le cortége impérial doit traverser. 1811.

BAPTÊME DU ROI DE ROME, DANS LA BASILIQUE DE NOTRE-DAME. 9 JUIN.

Nous ne ferons point la description des imposantes cérémonies dont la religion accompagna dans le magnifique temple de Notre-Dame, Napoléon, Louise et le roi de Rome, ni celles auxquelles donna lieu le baptême de cet enfant, objet de tant de voeux, appelé à de si hautes destinées. Ce seroit en affoiblir l'idée que de les décrire, car nul autre que celui qui les a vues ne peut se les représenter aussi majestueuses, aussi divines qu'elles le furent. Pour rentrer dans le style simple de l'histoire, nous dirons donc seulement que l'Empereur d'Autriche, parrain du prince impérial, fut représenté par son frère, le grand-duc de Wurtzbourg, et que ses marraines furent, Madame, mère de l'Empereur, et la reine des Deux-Siciles, représentée par la reine Hortense. En sortant de l'église métropolitaine, l'Empereur et l'Impératrice se rendirent avec la même pompe et le même cortége à l'hôtel de ville où les attendoient tous les magistrats municipaux de la capitale. Ils s'y assirent à un superbe banquet, environnés

1811. des princes et princesses de leurs familles ; assistèrent ensuite à un brillant concert, et partirent pour St-Cloud au milieu des acclamations d'une foule innombrable qui se pressoit sur leur passage.

OUVERTURE DE LA SESSION DU CORPS LÉGISLATIF. PAROLES REMARQUABLES DE L'EMPEREUR.

Le dimanche suivant, les fêtes recommencèrent. C'étoit le jour fixé pour l'ouverture du corps-législatif. L'Empereur s'y rendit en pompe, précédé de l'impératrice, des rois et des princes qui alors se trouvoient à Paris, et accompagné de toute sa cour. Nous ne rapporterons point en entier le discours que ce monarque prononça de dessus son trône, en présence des députés des départements; nous nous contenterons d'en citer ces paroles prophétiques qui concernent l'Angleterre : « Lorsque l'Angleterre sera épuisée ; qu'elle aura » enfin ressenti les maux qu'avec tant de cruauté, elle » verse depuis vingt ans sur le continent, que la » moitié de ses familles sera couverte d'un voile fu- » nèbre, un coup de tonnerre mettra fin aux affaires » de la Péninsule, aux destins de ses armées, et ven- » gera l'Europe et l'Asie, en terminant cette se- « conde guerre punique. » Que cette menace qui tôt ou tard peut s'effectuer par ces moyens aussi terribles que surprenants, que le génie de Napoléon est accoutumé à imaginer, inspire au gouvernement de la Grande-Bretagne une terreur salutaire; qu'il revienne à des sentiments justes et pacifiques ; qu'il fasse à la paix universelle, le sacrifice de ses haines et de son ambition !

Ainsi que la capitale avoit été le théâtre de tous les plaisirs, qu'un puissant prince puisse donner à un grand peuple, le parc du château de St-Cloud réunit dans ses belles avenues, le troisième dimanche, tous les divertissements qui sembloient réservés aux promenades parisiennes, et d'autres encore rendus plus vifs et plus variés par l'heureuse disposition des lieux. On eût dit que dans ce beau jour la population entière de Paris s'étoit portée toute entiére dans ce séjour impérial; elle en couronnoit toutes les hauteurs, et nul spectacle n'étoit plus beau que celui qu'elle s'offroit elle-même, à elle-même. Les acclamations universelles qui avoient suivi Napoléon et son auguste compagne, les dimanches précédents, ne furent pas moins vives, pas moins éclatantes, lorsqu'ils parcoururent à pas lents les avenues du parc. 1811.

RAPPORT DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR AU CORPS LÉGISLATIF, SUR LA SITUATION DE L'EMPIRE.

Après toutes ces fêtes brillantes, que toutes les villes de l'empire imitèrent presque simultanément, rien ne devoit être plus intéressant pour le peuple français, que de connaître l'heureuse situation de la France, et les résultats du sage gouvernement de l'Empereur depuis la dernière session du corps-législatif. Le rapport du comte Montalivet, ministre de l'intérieur, à cette auguste assemblée, dut pleinement satisfaire son attente. D'après cet exposé qui, quoique renouvelé presque tous les ans, ne cesse point d'offrir un nouvel intérêt à tous les français qui aiment leur patrie, l'empire s'est accru sans la moindre

1811. secousse et seulement par quelques traits de plume, de seize départements, de cinq millions d'individus, d'un revenu net de cent millions de francs, et de trois cents lieues de côtes, naguère journellement fréquentées par le commerce britannique; les dissensions religieuses ont entièrement disparu, et fait place à une parfaite harmonie entre les premiers pasteurs de l'église; l'administration de la justice a reçu un nouvel éclat, une nouvelle force, par la création des cours impériales; l'université a fait des progrès, et les abus qui s'y étoient glissés, sont réformés peu à peu; toutes les branches des sciences et des arts se perfectionnent... Au milieu des guerres, et des dépenses que nécessitent l'entretien d'armées formidables, la création et l'organisation de flottes nombreuses, les sacrifices que fait le trésor impérial pour les travaux publics sont tels, qu'ils surpassent, dans une seule année, tout ce qui y étoit employé dans l'ancienne monarchie dans le cours d'une génération. Une grande partie de ces dépenses, selon le même rapport, a pour objet la construction de nouvelles places fortes, les travaux qui s'exécutent dans plusieurs ports, tels qu'Anvers, Flessingue, Dunkerque et Cherbourg, un grand nombre de canaux, la réparation ou la construction de plusieurs grandes routes, d'une multitude de ponts, et de quantité de vaisseaux de tout rang dans les chantiers de l'Océan et de la Méditerranée.

Le

1811.
DÉPUTATION DU CORPS LÉGISLATIF A L'EMPEREUR.

Le corps législatif accoutumé depuis sa création à entendre à l'ouverture de chaque session un rapport non moins satisfaisant, et à en témoigner sa reconnoissance, au Monarque, par une députation composée de son président et d'un certain nombre de ses membres, trouva dans la grande circonstance à la suite de laquelle il s'étoit rassemblé, une heureuse occasion d'en varier, d'en élever les expressions, et de les coordonner avec les sentiments qu'animoient toute la nation. « J'ai été bien aise, répondit le Monarque à » cette députation, j'ai été bien aise de vous voir » dans cette circonstance si chère à mon cœur; tous » les vœux que vous formez pour l'avenir me sont » très-agréables. Mon fils répondra à l'attente de la » France; il aura pour vos enfants les sentiments que » je vous porte. Les Français n'oubliront jamais que » leur bonheur et leur gloire sont attachés à la pros- » périté de ce trône que j'ai élevé, agrandi, consolidé, » avec eux et pour eux. Je désire que ceci soit en- » tendu de tous les Français. Dans quelque position » que la providence et ma volonté les ait placés, le » bien, l'amour de la France est leur premier de- » voir. »

Comme les députés du corps législatif s'en retournoient attendris de ces paroles toutes paternelles, ceux des départements des Bouches-de-l'Elbe, des Bouches-du-Weser, et de l'Ems supérieur, s'approchèrent du trône, et leurs expressions firent penser

1811. qu'ils étoient déjà de vieux Français, et depuis longtemps accoutumés à vivre sous les lois de Napoléon.

ORGANISATION DES DÉPARTEMENTS ANSÉATIQUES. JUILLET.

Après les fêtes par lesquelles l'Empereur avoit voulu que fût célébré l'heureux événement de la naissance du Roi de Rome, ce Monarque, portant ses regards sur les départements anséatiques, en coordonna par un grand nombre de dispositions dont la sagesse égale l'importance, l'administration avec le Gouvernement général de l'Empire, autant que le permettoient les localités, et les intérêts de ces pays. Par un décret qui contient neuf titres, ces départements composent un Gouvernement général dont le chef aura sous son commandement les troupes de terre et de mer, recevra les ordres des Ministres, et exercera sa surveillance sur toutes les autorités militaires, civiles et administratives. Le chef-lieu de l'Ems supérieur sera Osnabruck. Ce département sera divisé en quatre arrondissements et quarante-trois cantons. Brêmen est le chef-lieu du département des Bouches-du-Weser, formé de quatre arrondissements et de trente-six cantons. Hambourg est la capitale des Bouches-de-l'Elbe dont la composition est la même que celle des Bouches-du-Weser. Ces trois departements forment la trente-deuxième division militaire.

EMBELLISSEMENS DE ROME.

Des rives du Weser et de l'Elbe, Napoléon étend sa sollicitude à celles du Tibre. Sa munificence a établi un fonds annuel d'un million pour l'embellissement de la ville de Rome. Cette somme extraordinaire

sera employée aux travaux de la navigation du Tibre, 1811.
et spécialement à la partie de ce fleuve, qui traverse cette ancienne Capitale du monde, et que l'insouciance des pontifes romains rendoit presque inutiles aux transports des objets nécessaires à la consommation et au commerce de ses habitants ; ces mêmes fonds serviront aussi à la construction du nouveau pont d'Horatius-Coclès, aux travaux de réparation du pont Sixte, à l'élargissement et à l'embellissement de la place Trajane et de celle du Panthéon, à l'établissement d'une promenade sur la place du peuple, et d'une autre sur l'emplacement du capitole, à l'achèvement des halles, des tueries, et à l'augmentation du jardin botanique. A ces dispositions qui, avec celles dont il a déjà été question dans cet ouvrage, rendront bientôt Rome méconnoissable à ses citoyens et aux étrangers qui l'ont déjà visitée ; il en faut ajouter d'autres relatives à l'administration de la justice, à l'instruction de la jeunesse romaine, dispositions qui dans quelques années, auront donné à la nombreuse population de cette belle cité une physionomie et des moeurs bien différentes de celles qui la distinguoient dans ces derniers temps, et en donnoient aux autres une idée si désavantageuse.

AUDIENCE DONNÉE PAR L'EMPEREUR AUX DÉPUTÉS DU DÉPARTEMENT DE LA LIPPE.

Nous avons dit plus haut que le département de la Lippe dont la ville de Munster est le chef-lieu, avoit été ajouté à ceux qui composent l'Empire Français. Les peuples qui l'habitent ne tardèrent pas à

1811. éprouver les heureux effets de leur réunion à la nation qui compte parmi ses ancêtres ces Francs qui habitoient dans le voisinage de leur pays. Ce furent les sentiments de leur reconnoissance que les députés de ce département vinrent exprimer à l'Empereur dans une audience solennelle qu'ils obtinrent de ce Monarque. Le duc de Looz-Corswaren, président de cette députation prononça dans cette circonstance un discours où l'on doit remarquer les paroles suivantes: « Les créanciers et les pensionnaires de l'Etat que les malheurs de la guerre » avoient condamnés à de longues et pénibles priva- » tions, devront leur bonheur à leur nouvelle qua- » lité de sujets français. Déjà les routes qui s'ouvrent, » les canaux qui se creusent, vont ramener l'abon- » dance et l'industrie dans des pays peu favori- » sés, par la nature du sol, et vos nouveaux sujets, » Sire, ont conçu l'espoir de rivaliser un jour avec » les anciens en prospérité, comme ils s'engagent dès » aujourd'hui à les égaler en dévouement pour l'au- » guste personne de Votre Majesté, etc. »

VOYAGE DE LL. MM. EN HOLLANDE. SEPTEMBRE.

Depuis la réunion de la Hollande à l'Empire Français, l'Empereur avoit fait constamment espérer à ses habitants de les visiter, enfin le moment arriva où il crut pouvoir entreprendre ce voyage important sous tant de rapports. Ce fut vers la fin de septembre qu'il partit de Compiègne, prenant sa route vers Montreuil, sur mer. Arrivé dans cette ville, il en inspecta la situation, fit le tour des remparts, et visita

la citadelle, d'où il sortit pour examiner les ouvrages extérieurs. Un bras de la rivière de Canche qui baigne le mur d'enceinte de la basse ville arrêtoit sa marche. Au moment où toute sa suite s'empressoit de former un pont avec des planches et des fascines, le Monarque traversa la rivière, ayant de l'eau jusqu'aux genoux. Ensuite, il continua de visiter tous les ouvrages, et ne remonta dans sa voiture qu'après avoir donné ses ordres à l'officier du génie, chargé de la direction des travaux et au commissaire des guerres, qui l'avoient accompagné partout. 1811.

Le même jour à huit heures du soir, Napoléon arriva à Boulogne, où sans mettre pied à terre, il se rendit aussitôt sur la flottille, qu'il fit manœuvrer. Une frégate anglaise s'étant approchée, pour observer ce qui se passoit dans la rade; il ordonna à une frégate française de sortir sur-le-champ; mais le vaisseau ennemi ne l'attendit pas; il prit le large et disparut. Le lendemain, l'Illustre Voyageur se rendit par mer dans les ports de Vimereux et d'Ambleteuse. Pendant ce petit voyage, la flottille et les vaisseaux de la station anglaise s'envoyèrent quelques coups de canons. Le 22 à neuf heures du matin, l'Empereur sortit de son palais, et se rendit à cheval au camp de droite, où il passa en revue l'armée sous les ordres du duc d'Elchingen, revue qui fut suivie de l'exercice à feu et des grandes manœuvres. Il monta ensuite en voiture pour continuer sa route par Calais et Dunkerque,

1811. pendant ce temps-là l'Impératrice, partie de Compiègne trois jours après l'Empereur, s'étoit rendue à Bruxelles et de là au palais de Lacken, après avoir recueilli sur toute sa route le touchant témoignage de l'attachement des peuples pour sa personne.

Arrivé à Ostende, l'Empereur visita les fortifications de cette place, et y ordonna de nouveaux travaux; ensuite il partit à cheval, suivit l'Estrand, et ne voulant pas faire le tour par l'écluse, il se jeta, pour passer le Swin, dans un bateau de pêcheur, avec le duc de Vicence, son grand écuyer, le comte Lobau, l'un de ses aides-de-camp, et deux chasseurs de sa garde. Deux pauvres pêcheurs menoient la barque qui avec tout son gréement ne valoit pas cent écus. C'étoit toute leur fortune. Le trajet dura une demi-heure. L'Empereur arriva au fort Crange dans l'île de Cadzan. On alluma un grand feu, parce qu'il étoit mouillé et qu'il faisoit froid. On demanda ensuite aux pêcheurs ce qu'ils vouloient pour leur passage; ils demandèrent un florin par passager. Satisfait de leur modération, l'Empereur les fit appeler en sa présence, et leur fit donner trois cents napoléons, et une pension de trois cents francs. Il seroit difficile de se faire une idée de la joie de ces pauvres gens qui étoient bien loin de penser que c'étoit l'Empereur des Français qu'ils avoient reçu dans leur barque.

Le 24, l'Empereur monta à cheval, et visita dans le plus grand détail le fort Impérial, le fort Napoléon,

et le fort du centre de l'île de Cadzan, qui, tous, garnis d'une nombreuse artillerie, se soutiennent les uns les autres et forment une ligne de défense inattaquable, pour les flottes anglaises. Le même jour à une heure après-midi, le Monarque se rendit à bord de l'escadre commandée par le vice-amiral Missiessy, il commença sa visite par l'*Anversois*, vaisseau de 74 pièces de canon. Il parcourut successivement toute la ligne, et s'arrêta sur chaque bâtiment, pour y distribuer des récompenses et des avancements. Sa visite achevée, il témoigna au commandant de l'escadre la satisfaction que lui causoit la bonne tenue des bâtiments et de leurs équipages. C'étoit en effet pour le grand Monarque un bien agréable coup-d'oeil que trente vaisseaux de guerre munis de tout, dans une contrée où, huit ans auparavant il n'y avoit point un seul chantier. Le soir du même jour, il fit élever son pavillon à bord du *Charlemagne* et passa la nuit sur ce vaisseau. Le lendemain, d'après le témoignage qu'on lui rendit touchant les services que l'escadre avoit reçus de deux pilotes, dont l'un nommé Pierre Thomas de Flessingue, commandoit le pilotage de l'intérieur de l'Escaut, et l'autre, Mathieu Amadis, de Brest, en commandoit l'extérieur, il leur accorda en présence des équipages la décoration de la Légion d'Honneur, et à chacun d'eux une pension de trois mille francs.

1811.

L'EMPEREUR DONNE LA CROIX D'HONNEUR A DEUX PILOTES, SUR LE VAISSEAU LE CHARLEMAGNE.

Après avoir passé deux jours en mer, pendant un gros temps, et sur une mer agitée, et avoir fait exécu-

1811. ter différentes manoeuvres à trois vaisseaux, il quitta le *Charlemagne* à cinq heures du matin et s'embarqua sur son yacht pour se rendre à Flessingue. Deux heures après son arrivée dans cette place, il monta à cheval pour visiter les travaux de l'artillerie, du génie et ceux du génie maritime. Ce ne fut pas sans éprouver une vive satisfaction que ce Prince contempla les immenses travaux que, conformément à ses ordres, le génie et la marine avoient exécutés à Flessingue en moins de deux ans. Le fort Montebello avoit été armé de 80 bouches à feu, avec réduit casematé ; les fronts de mer étoient défendus par cent pièces de trente-six, et par soixante mortiers du plus gros calibre. Toute la partie en arrière de cette place avoit été relevée. De bons chemins couverts, de bons glacis et trois couronnes, placées à douze cents toises en avant, s'appuyoient sur les forts St-Hilaire et Montebello, et mettoient la place à l'abri de tout bombardement. Le fort St-Hilaire, armé de cinquante bouches à feu, avoit été réuni au fort Rameskens par d'autres forts intermédiaires, et étoit couvert par une couronne qui elle-même, étoit défendue par des inondations. Tous les travaux, exécutés comme par enchantement et qui avoient coûté neufs millions, mettoient Flessingue au rang des places du premier ordre.

La marine n'y avoit pas exécuté des ouvrages moins considérables que le génie. Tous les quais des bassins que les Anglais avoient voulu détruire dans leur malheureuse

heureuse expédition, avoient été réparés; l'écluse étoit 1811.
sur le point de recevoir trente vaisseaux de guerre tout armés, avantage que le bassin n'offroit pas auparavant. Le magasin général que l'ennemi avoit fait sauter, avoit été rétabli et mis à l'abri de la bombe. Ainsi, on peut dire que les efforts des Anglais pour ruiner le port et la place de Flessingue, avoient tourné contre eux-mêmes, puisqu'ils avoient donné lieu à des ouvrages qui leur fermeront à jamais l'entrée de l'Escaut.

De Flessingue l'Empereur se rendit à Middelbourg et ensuite à Tervère où il ordonna de nouveaux ouvrages, pour augmenter les fortifications de cette place. Le lendemain à cinq heures du matin il partit pour Terneuse, ville située comme les trois précédentes dans l'île de Walcheren, pour visiter les travaux du bassin que les ingénieurs des ponts et chaussées y construisoient, et dans lequel, lorsque ces ouvrages seront achevés, quarante vaisseaux de ligne pourront entrer en tout temps. Après avoir examiné les travaux de ce bassin, Sa Majesté continua de remonter l'Escaut dans son canot, jusqu'à Batz, où il arriva à sept heures du soir. Il visita aussitôt les ouvrages exécutés dans le fort pour assurer le bras du passage de la place de Berg-op-zoom. Elle rentra ensuite dans son yacht, et au milieu de la nuit elle arriva à Anvers, très-satisfaite de l'avancement de tous les travaux, du bon état de ses escadres et de la rapidité ainsi que de la sagesse de leurs manœuvres. Il est inutile de dire ici que dans

1811. tout le pays qu'elle venoit de parcourir, que dans toutes les villes qu'elle venoit de visiter la population entière s'étoit portée sur son passage, et que les Hollandais de l'île de Walcheren et des rives de l'Escaut ne lui avoient pas témoigné moins d'affection que s'ils n'avoient jamais vécu sous un autre gouvernement que le sien.

Comme le voyage de l'Empereur ainsi que les autres qu'il avoit déjà faits dans son Empire, n'avoit pour motif que le bonheur de ses nouveaux sujets, et la prospérité générale de l'état, ce Monarque ne perdoit aucun instant, et à peine prenoit-il le temps nécessaire pour se remettre de ses fatigues. Ainsi malgré la lassitude qu'avoit dû lui faire éprouver la navigation sur un fleuve qui participe aux agitations de l'océan et dans une saison humide et froide, à peine eût-il donné quelques heures au sommeil, qu'il monta à cheval pour visiter les bassins de la ville d'Anvers, l'arsenal, les fortifications et les quais. De retour à son palais, il y trouva l'Impératrice avec laquelle il se rendit le lendemain au chantier pour y visiter les vaisseaux en construction, et s'embarqua ensuite pour descendre l'Escaut. Le surlendemain, il passa en revue le vingt-sixième régiment d'infanterie légère, les troupes d'artilleries, les ouvriers de la marine, et visita les travaux de la tête de Flandres. Le 4 octobre, après s'être rendu à Willemstadt et dans l'île de Gorée, il s'embarqua sur la Meuse et descendit jusqu'à Helvoët-Sluys, bourg et ancien arsenal de l'amirauté de Rotterdam, situé sur l'île de

Woorn. L'Impératrice étoit partie pour Bréda, ville 1811.
dont la distance à Anvers est de 18 lieues.

Arrivé à Helvoët-Sluys l'Empereur en visita aussitôt, le bassin et les établissements maritimes. Il y avoit peu de temps que le vaisseau de guerre le *Tromp*, venoit d'arriver de Rotterdam dans le port. Après avoir assisté à différentes évolutions de la flottille, qui étoit stationnée, Sa Majesté visita dans le plus grand détail, le chantier, et les fortifications. Quarante-huit jeunes gens des deux séxes, portant des guirlandes de fleurs et des banderolles accoururent sur ses pas, et ne la quittèrent qu'au moment où elle remonta dans sa chaloupe pour être conduite à bord du yacht stationné dans la rade.

Après avoir quitté Helvoët-Sluys, l'Empereur se rendit à Dordrecht. Quoiqu'il eût passé la nuit sur la rivière, il ne quitta sa chaloupe qu'après avoir parcouru les principaux canaux de cette ville pour en observer la situation, quelque inattendue qu'eût été son arrivée, les quais devant lesquels il devoit passer, se trouvèrent bientôt couverts d'une multitude innombrable de spectateurs. Il parut étonné de la population de Dordrecht, et satisfait du bon esprit qui l'animoit. Tout concourut pour lui montrer cette ville sous l'aspect le plus favorable : le temps étoit beau ; un vent frais et la haute marée avoient amené plusieurs vaisseaux du nord. D'autres bâtiments à l'ancre dont les pavillons flottoient, une multitude de barques chargées de monde

1811. qui se pressoient devant l'yacht de l'Empereur, la garde nationale assemblée sur le rivage, tout cela formoit un spectacle enchanteur et infiniment agréable au Monarque qui en étoit l'objet.

De Dordrecht, Napoléon poursuivit sa route en chaloupe, jusqu'à Gorum, ville riche par son commerce et située sur la Meuse et sur la Linghe, où l'Impératrice arriva de Bréda, quelques heures après, qu'il y eut fait son entrée. Il monta aussitôt sur les remparts précédé de deux gardes d'honneurs, comme guides, tandis que les autres se rendoient au-devant de l'Impératrice. Après avoir fait le tour des remparts, il entra avec sa suite dans la rue Haute, et traversa la place pour se rendre à son palais, au milieu des acclamations d'une grande multitude de spectateurs.

Après avoir quitté Gorum, Leurs Majestés, escortées par les gardes d'honneur à cheval, de cette ville, se rendirent à Utrecht, ville célèbre par les grands hommes auxquels elle a donné naissance, par son université, et par le traité de paix qui y fut conclu en 1712. Un peuple nombreux s'étoit porté sur leur passage; tous les édifices des quais et des rues étoient ornés de rubans et de guirlandes. Une demi-heure après son arrivée dans cette ville, l'Empereur monta à cheval, et fit le tour des remparts, et en parcourut ensuite les principales rues, accompagné des maréchaux ducs de Reggio, et de Conégliano, et de plusieurs autres généraux. Le lendemain, il fit manœuvrer les troupes

du camp de Zeist, commandées par le duc de Raguse, en présence de l'Impératrice : Après quoi les Augustes Voyageurs allèrent visiter la ville d'Amersfort et l'établissement des frères Moraves à Zeist. Ce fut pendant son séjour à Utrecht, que l'Empereur ordonna qu'il seroit établi à Anvers un casernement pour vingt mille hommes et deux mille chevaux, tant sur la rive droite que sur la rive gauche du fleuve, où est située la nouvelle ville ; qu'il y auroit dans cette place trois hôpitaux ; que l'arsenal des constructions maritimes, seroit agrandi ; que deux ponts volants seroient placés sur l'Escaut, l'un pour servir à la marée montante, et l'autre à la marée descendante. Qu'il seroit construit un bassin à flot pour le commerce, et qu'il y auroit une place publique sur le bord du fleuve, dans l'endroit où étoit situé l'entrepôt des douanes. 1811.

ENTRÉE DE LL. MM. DANS LA VILLE D'AMSTERDAM. OCTOBRE.

Depuis long-temps les habitants de la ville d'Amsterdam attendoient le grand jour où leur ville recevroit dans ses murs le Héros, arbitre des destinées de l'Europe. Enfin ce jour est arrivé. Le 9 octobre à midi, ce Monarque et son Auguste Compagne firent leur entrée dans l'ancienne capitale des provinces-unies aux acclamations d'une foule innombrable, ivre d'enthousiasme et de joie. Un piquet de la garde d'honneur d'Amsterdam, ouvroit leur brillant et imposant cortége. Il étoit suivi des chevaux-légers hollandais et polonais. Paroissoient ensuite les voitures de l'Impératrice au nombre de cinq. Cette princesse occupoit la

1811. quatrième, qu'entouroient son premier écuyer, les écuyers et huit pages, et qu'escortoit un piquet de vingt-cinq grenadiers à cheval. S'avançoient à quelque distance trois régiments de cuirassiers, le piquet de la garde d'honneur de l'Empereur, les chasseurs de la garde, les officiers d'ordonnance, les aides-de-camp de Sa Majesté, suivis des officiers de sa maison. Ce Monarque à cheval attiroit tous les regards et excitoit d'innombrables acclamations. Il étoit accompagné des maréchaux, des généraux, et des officiers d'état major marchant par quatre. Les grenadiers à cheval et les dragons de la garde suivis du septième régiment de cuirassiers fermoient la marche.

Le cortége s'étant approché des portes de la ville, Leurs Majestés furent reçues au bruit du canon et au son de toutes les cloches. Une double file de gardes nationales bordoit les rues par où elles devoient passer. Toutes les maisons étoient ornées de festons et de banderolles, les ministres des différens cultes dans le costume de leurs fonctions étoient rangés devant les portes de leurs temples. Des orchestres distribués de distance en distance, animoient la scène la plus intéressante dont la ville d'Amsterdam eût jamais été témoin. Si quelque chose pouvoit ajouter à la solennité de ce grand jour, c'étoit l'unanimité avec laquelle les nouveaux sujets des Souverains de la France, leur manifestoient leur allégresse.

Arrivé à son palais, l'Empereur reçut les ministres,

les sénateurs et les conseillers d'état, présents à Amsterdam. Ensuite le prince gouverneur général lui présenta les fonctionnaires supérieurs et toutes les autorités civiles et militaires. Le lendemain à neuf heures, ce Prince s'embarqua dans une chaloupe avec une suite peu nombreuse, pour visiter le grand chantier, l'arsenal de la marine, et le port de la compagnie des Indes. S'étant embarqué de nouveau, il parcourut le bras de mer qui sépare Amsterdam de la mer de Hollande. Un garde d'honneur du commerce maritime et les marins de la garde impériale conduisoient le bâtiment. 1811.

Le grand village de Sardand devenu si célèbre par l'apprentissage qu'y fit au commencement du siècle passé, Pierre-le-Grand, sous le nom de maître Pierre, reçut un honneur plus grand encore par la visite de Leurs Majestés. Ce village ou plutôt cette ville, renommée pour sa beauté et l'industrie de ses habitants, avoit alors un maire, homme plein de sens et de mérite. L'Empereur s'entretint longtemps avec lui, et fut infiniment satisfait de ses réponses. Après avoir visité la chaumière habitée autrefois par Pierre-le-Grand, Leurs Majestés retournèrent dans leur yacht. C'étoit un spectacle charmant que celui de leur retour. Cinquante-quatre yachts accompagnoient celui de l'Empereur, ils étoient pavoisés de flammes de toutes couleurs; et exécutoient diverses évolutions, et saluoient le bâtiment impérial de leur petite artillerie.

Le lendemain 15, l'Empereur partit à huit heures

1811. du matin pour se rendre à Medemblick, ville située sur la mer, à neuf lieues d'Amsterdam. A son arrivée qui eut lieu à midi, il visita le bassin, et Pampus, embouchure du golfe de l'Y dans le Zuyderzée, par où les vaisseaux ne peuvent passer qu'au moyen des alléges, ainsi que quatre vaisseaux qui se trouvoient dans le port. A six heures du soir du même jour, il arriva au Helder où étant monté à cheval le jour suivant il visita le fort Morland et le fort la Salle, qui commandent l'entrée de la rade de la petite île du Texel. Après avoir porté ses regards sur les vaisseaux en armement dans le canal de Nieuve-Diep, examiné le fort Niew-Wark et les nouvelles batteries qui défendent la tête du canal, il monta à bord du vaisseau le Prince de quatre-vingt canons, monté par le vice-amiral de Winter, et en inspecta l'équipage. Après être passé successivement sur les autres vaisseaux, il fit appareiller toute l'escadre et se fit débarquer au Texel pour examiner les fortifications de cette île si importante par sa situation. L'escadre du Texel étoit composée de vaisseaux dont tous les équipages étoient hollandais. Ils étoient tous dans le meilleur état; toutes leurs manoeuvres avoient été exécutées avec la plus grande précision : aussi l'Empereur ne put-il s'empêcher d'en témoigner sa satisfaction aux officiers qui les commandoient. A cette belle escadre s'étoit réunie la flottille composée de bricks, et commandée par le contre-amiral Willaumez. Cette flottille étoit destinée

à

à l'instruction des matelots dans la mer du Zuyderzée, fut aussi l'objet des éloges du Monarque, par la promptitude de ses évolutions. 1811.

Dans le temps que l'Empereur s'occupoit à passer en revue ses forces navales du Texel, l'Impératrice visitoit le village du Broëk situé dans l'ancien district de Waterland, et fameux autant par l'architecture singulière des maisons que par l'excessive propreté qui y règne. Le plus grand nombre de ces maisons sont bâties en bois, et n'ont qu'un seul étage. Les planches qui en garnissent le devant, sont ornées de diverses peintures éxécutées d'après le caprice des propriétaires. Ces peintures sont entretenues avec le plus grand soin et dans la plus grande fraîcheur. Les carreaux des croisées, du verre le plus fin, laissent apercevoir des rideaux en soieries brochées de la Chine, en mousselines peintes, et d'autres étoffes des Indes. Les rues sont pavées de briques qu'on lave et frotte régulièrement. Elles sont parsemées d'un sable fin et blanc, auquel on donne la forme de toutes sortes de fleurs. Aucune espèce de voitures ne passe par ces rues, que des poteaux barrent aux deux extrémités. Aucun animal n'entre dans le village. Le bétail que soignent des mercenaires, est logé à une certaine distance. Les étrangers mêmes s'arrêtent dans une auberge située hors de ce singulier village et qui leur est destinée. Sur le devant de quelques maisons, on voit un parterre dont les allées sont couvertes d'un sable coloré, qui est orné

1811. de coquillages, de petites statues de bois peints, et de buissons taillés en diverses formes bizarres. Non-seulement les clôtures en planches ou en treilles sont peintes de couleurs éclatantes, mais encore les ustensiles de cuisine et les manches de balais. Enfin, tel est le soin minutieux que les habitants de Broëk prennent de la propreté de leur séjour, qu'ils ne reçoivent dans leurs maisons aucun étranger, qu'il n'ait auparavant ôté ses bottes ou ses souliers ; il y a devant les portes des pantoufles à l'usage de ceux qui veulent entrer. Lorsque l'empereur Joseph II, se présenta à la porte d'un habitant de ce village, on voulut lui faire quitter ses bottes. *Je suis l'Empereur,* dit-il ; quand vous seriez le bourguemestre d'Amsterdam, lui répondit-on, vous n'entreriez pas. Ainsi Joseph II sourit à ces paroles et quitta ses bottes. L'Impératrice avec sa suite fut accueillie avec plus de politesse. Elle garda ses souliers ; toutes les portes lui furent ouvertes, mais elle n'entra que dans trois des principales maisons.

De Broëk, cette Princesse se rendit à Harlem, ville considérable, située à quatre lieues d'Amsterdam, et fameuse par le grand commerce de fleurs qu'elle faisoit autrefois. A son arrivée elle en trouva toutes les avenues, toutes les rues, et toutes les places ornées de guirlandes. Les demoiselles les plus distinguées lui offrirent des bouquets qu'elle voulut bien accepter, elle se fit remettre en même temps les couplets qu'elles lui avoient adressés. Après avoir

déjeuné au pavillon, Sa Majesté fit en calèche une promenade dans les environs. Elle descendit ensuite à la cathédrale pour y entendre les orgues qui jouèrent l'air si connu et si touchant, *où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille*. 1811.

Après une absence de trois jours, l'Empereur revint à Amsterdam où il s'occupa constamment de tout ce qui avoit rapport à l'administration de la Hollande. Entre autres dispositions qu'il décréta, nous remarquons celle qui établit deux académies de l'université impériale, l'une à Leyde et l'autre à Groningue; et qui ordonne que l'université d'Utrecht, l'athénée d'Amsterdam, celui de Deventer, prendront le titre d'écoles secondaires; qu'un lycée sera établi dans chacune des villes de Leyde, d'Utrecht et de Groningue, et de plus, que des écoles secondaires seront établies dans les principales villes de Hollande.

Après avoir signalé leur séjour dans la ville d'Amsterdam par de nombreux bienfaits, Leurs Majestés se rendirent à la Haye, ville qui peut être comparée aux plus belles de l'Europe, par son étendue, le nombre et la beauté de ses édifices, de ses rues, et de ses promenades, et naguères le centre du gouvernement de la République, la résidence des états généraux des provinces-unies, des ministres et des ambassadeurs étrangers. En passant à Harlem, l'Empereur visita le beau cabinet de physique de cette ville; de là il se rendit aux écluses de Catewick, et se transporta sur la 24 OCTOBRE.

1811. plage, et le même jour il arriva à la Haye, après être passé à Leyde où l'attendoit l'Impératrice, et où il daigna s'entretenir de l'instruction publique avec les professeurs de l'université. Immédiatement après leur entrée qui eut lieu aux acclamations d'une foule immense de personnes de tout rang, qui s'étoient portées sur leur passage, au son des cloches, et au bruit de l'artillerie; les nouveaux Souverains des provinces Hollandaises, montèrent en calèche pour aller visiter le village de Schevelinge, situé à une demi-lieue du bord de la mer, et entièrement habité par des pêcheurs. Pendant cette promenade, l'Empereur s'entretint avec plusieurs armateurs et leur accorda plusieurs grâces et priviléges qu'ils sollicitoient depuis long-temps. Ensuite il fit lancer à la mer les bateaux insubmersibles, inventés pour sauver les naufragés; manœuvre qui fut éxécutée avec beaucoup de précision et de célérité. A leur retour, Leurs Majestés trouvèrent la belle avenue qui conduit de Schevelinge à la Haye, remplie de tout le peuple de cette ville et des environs, qui ne pouvoit se lasser du brillant et nouveau spectacle qu'il avoit devant les yeux.

Rendues dans leur palais, Leurs Majestés reçurent en audience solennelle, la cour impériale, le tribunal de première instance, les ministres des cultes, le préfet du département, le maire et les adjoints, et plusieurs autres fonctionnaires publics. Le soir toute la ville fut illuminée, et un bal nombreux et brillant

qui se prolongea bien avant dans la nuit, et auquel l'Empereur et l'Impératrice assistèrent pendant quelques heures, termina cette belle journée. Le lendemain 25, après avoir visité la fonderie de canons, ces Augustes Voyageurs se rendirent par Delft à Rotterdam, où ils ne furent pas accueillis avec moins d'allégresse qu'à Amsterdam et à la Haye. Après avoir donné audience aux autorités civiles et militaires, l'Empereur s'embarqua, malgré la pluie, pour aller visiter l'amirauté et le beau port de la Meuse. Ce fut un beau spectacle que celui que présenta la réunion d'un grand nombre de bricks, distribués depuis l'amirauté jusqu'à l'autre extrémité de la ville, des chaloupes qui escortoient celle de l'Empereur, des batelets nombreux qui les suivoient, des pavillons flottants de toutes parts, de la multitude qui couvroit le beau quai Napoléon, et qui mêloit ses acclamations aux cris de joie des matelots, et au bruit continuel de l'artillerie. Le même jour l'Empereur parcourut dans sa chaloupe, les canaux de Rotterdam et en visita la marine. Le lendemain, Leurs Majestés, après avoir fait remettre quinze mille francs pour les pauvres de cette ville, partirent pour le palais de Loo, d'où l'Empereur se rendit à Zwoll, chef-lieu du département des Bouches de l'Yssel, ville forte et commerçante, pour y passer en revue une division d'infanterie. En passant dans la plaine située entre Utrecht et Amersfort, il s'arrêta pour faire manœuvrer plusieurs corps de troupes. De

1811.

1811. Zwoll, il partit pour Nimègue, en passant par Arnheim, d'où il se rendit à Wesel, pendant que l'Impératrice alloit l'attendre à Dusseldorff. Arrivé à Wesel, ville située sur la rive droite du Rhin, à l'embouchure de la Lippe, il passa en revue et fit manœuvrer la garnison de cette place. Il en visita ensuite les fortifications, où l'on avoit exécuté de grands travaux, et ordonna de nouveaux ouvrages. Le lendemain 2 Novembre, il partit pour Dusseldorff, capitale du grand-duché de Berg, il parut très-satisfait du bon esprit de cette ville, dans laquelle on le vit se promener comme un père au milieu de ses enfants. Le clergé prouva dans une circonstance bien solennelle, les sentiments de tolérance et de paix qui l'animoient, on vit les ministres de toutes les religions réunis à l'audience de ce Monarque. Ce fut un ministre luthérien qui porta la parole au nom de tous. Le rabbin, vieillard presque centenaire, parut à cette audience, soutenu à droite par un curé catholique, et à gauche par un pasteur luthérien. Heureux effet du gouvernement d'un Prince, qui en donnant à toutes les communions religieuses, une sage et entière liberté, a éteint ces haines et les divisions que l'intolérance politique a si long-temps entretenues au milieu d'elles!

L'EMPEREUR ET L'IMPÉRATRICE VISITENT LA FONDERIE IMPÉRIALE DE CANONS A LIÉGE.

Leurs Majestés passèrent quatre jours à Dusseldorff, et se rendirent à Cologne, où l'Empereur passa en revue une division de cuirassiers, et d'autres corps de cavalerie. Deux jours après, elles firent leur entrée

dans la ville de Liége, chef-lieu du département de l'Ourthe, à huit heures du soir, elles traversèrent lentement et aux acclamations de tout le peuple, le faubourg Bonaparte et le quartier d'Outremeuse, dont tous les édifices étoient décorés de draperies, de feuillages, de lauriers, et illuminés d'une manière très-brillante. Le lendemain, à huit heures du matin, elles se rendirent à la fonderie impériale de canons. Les ouvriers coulèrent en leur présence une plaque en fonte portant cette inscription: 1811.

Napoléon-le-Grand et Marie-Louise
visitent la fonderie impériale, le 8 Novembre 1811.

L'Empereur satisfait de cette opération, autorisa l'Inspecteur à faire placer cette plaque sur la façade de la fonderie; ensuite, il fit distribuer une gratification d'un mois de solde à tous les ouvriers. Une heure après, Leurs Majestés partirent pour la Capitale, après un voyage qui avoit duré près de deux mois.

Quelles réflexions ne fait pas naître un tel voyage? Bien différent de ceux de la plupart des princes, dont le plaisir est le seul motif, l'ostentation le seul but, et de nouvelles charges pour les peuples le seul résultat, dans son objet et dans toutes ses circonstances, il doit être considéré comme un grand acte de gouvernement, et comme la preuve la plus certaine de la sollicitude de l'Empereur, pour la prospérité des peuples qu'il va visiter. Suivons-le dans ces provinces du nord de

1811. l'Empire, où l'automne rassemble souvent toutes les incommodités de l'hiver, nous le verrons, ne donnant rien au plaisir, et refusant beaucoup de choses aux besoins de la nature, traverser des fleuves, des bras de mer, des canaux, dans les heures que la plupart des autres hommes consacrent au sommeil. S'il entre dans une ville, il regrette le temps que sa dignité l'oblige de sacrifier à une pompe nécessaire, aux voeux des peuples accourus sur son passage : mais bientôt se dépouillant de tout cet éclat, ou il se dèrobe à leurs regards pour travailler dans son palais, se faire rendre compte des besoins de ses nouveaux sujets, des mesures qu'il doit prendre pour leur bonheur; ou accompagné d'une suite peu nombreuse, il visite les établissements publics, pour s'assurer de leur prospérité, et voir de ses propres yeux ce qui leur manque pour être plus solides, plus utiles, plus dignes de son empire et de sa puissance; ou enfin, plein de zèle pour la gloire de l'armée; il se rend au milieu des camps, il les passe en revue, les fait manoeuvrer, et souvent, animé d'une patience qui égale sa sollicitude pour le bien-être de ses soldats, il les inspecte homme par homme, écoute leurs plaintes et fait droit à leurs réclamations. Que de choses il a faites en Hollande, dans une espace de moins de deux mois ! Tous les besoins des provinces, des villes, il les a examinés, y a pourvu; tous les détails de l'administration civile, militaire, judiciaire, ont occupé ses journées; tous les

les abus, il les a réformés; tous les anciens usages, ou il les a supprimés, ou il les a coordonnés à ceux de son Empire; toutes les habitudes, il les a tournées vers le gouvernement monarchique; tous les vœux, tous les besoins des particuliers, il les a satisfaits. Ce n'est point pour dépouiller la Hollande qu'il l'a visitée, mais c'est pour lui donner, pour l'enrichir, pour diminuer le nombre des malheureux, et pour répandre partout des bienfaits. 1811.

Que se passoit-il et que venoit-il de se passer sur les rivages de cette contrée, lorsque Napoléon en la parcourant ainsi, faisoit bénir son nom, par les peuples qui les habitent? L'Angleterre, foulant aux pieds tous les sentiments de l'humanité, donnoit au monde le spectacle d'une barbarie inconnue chez les nations civilisées, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. En effet, depuis le mois de mai de cette année, le gouvernement de cette île avoit imaginé en faveur des soldats de son armée de terre, que leurs blessures ou leurs infirmités avoient rendus incapables de continuer leur service, un mode de pension ou de retraite qui fait frémir d'indignation et de pitié tous les cœurs susceptibles des affections que la nature inspire à tous les hommes envers leurs semblables. Des militaires blanchis dans le métier des armes, couverts de blessures, qui avoient appartenus à des pays placés sous la domination Britannique, avant la révolution qui avoit changé le système continental, ou qui, par

LES ANGLAIS JETTENT SUR LES CÔTES DU NORD UN GRAND NOMBRE DE LEURS VIEUX SOLDATS RÉFORMÉS DE LEUR SERVICE.

1811. d'autres circonstances, s'étoient engagés au service de cette puissance, étoient rayés des contrôles, comme hors d'état de supporter plus long-temps les fatigues de la guerre, et recevoient pour dernier secours, trente-six francs, une fois payés. Avec cette modique somme et vêtus d'uniformes rouges en lambeaux, ces malheureux guerriers, objets de la plus noire ingratitude, étoient apportés par centaine de l'île d'Héligoland, sur les rivages Bataves. Quand le temps étoit favorable, et qu'il étoit bien certain qu'aucun détachement français ne se trouvoit dans les îles qui bordent l'ancienne province d'Oost-Frise, de hardis capitaines venoient les déposer pendant la nuit sur les plages désertes de l'Angroog, et de Baltrum. Là, souvent plusieurs de ces infortunés se noyoient, au moment même du débarquement, tant la peur étoit cause qu'on y mettoit de précipitation; plusieurs autres, ou malades ou incapables de marcher, périssoient au milieu des sables dont ils avoient à traverser plusieurs lieues, avant de trouver une seule habitation. Pour ceux que la mort avoit épargnés, tourmentés par la faim, ils étoient bientôt arrêtés par les postes militaires, par les agens de la police générale, et par les employés des douanes, heureux dans une si horrible situation, de devoir la vie aux précautions que croyoit devoir prendre, contre le gouvernement qui les banissoit, celui contre lequel ils avoient long-temps porté les armes.

Ce n'étoient point, comme on le pense bien, des

soldats natifs des îles Britanniques, qui étoient traités avec cette révoltante inhumanité, mais des soldats étrangers, Hanovriens, Westphaliens, Prussiens, Suisses, Hongrois, Polonais, et Français. Ils n'étoient pas Anglais; conséquemment ils n'avoient aucun droit, même après avoir versé tout leur sang, à ces égards que réclament les infirmités et la vieillesse. C'étoit ainsi qu'une nation qui se pique de grandeur d'âme, s'acquittoit de la dette la plus sacrée, envers plus d'onze cents soldats, quelque fussent leur âge et leurs blessures. Pour terminer ce hideux récit, nous ajouterons qu'un de ces infortunés qui avoit été jeté assez loin du rivage, fut obligé de marcher dans la mer, chargé de sa femme et de son enfant, ayant de l'eau jusqu'aux épaules : épouventable tableau! trait d'une barbarie exécrable que le ciel doit punir! on ne le croiroit pas, si le gouvernement français n'avoit fait imprimer la liste de ces nombreuses victimes de l'avarice du ministère anglais. 1811.

Quelques jours après son retour dans la capitale, Napoléon recommença, ou plutôt continua, de se livrer avec son activité ordinaire aux travaux du gouvernement de son Empire, et plusieurs décrets importants et d'une utilité générale, succédèrent à ceux qu'il avoit rendus précédemment pour la prospérité des départements de la Hollande, dont le nombre fut fixé à sept.

FIN DU SIXIÈME VOLUME.

